

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : CHÂTEAU DES PRES 39150



NOM et PRENOM : COURBON François
NE(E) LE : 28/05/13
LIEU DE NAISSANCE : Saint ETIENNE 42000
PROFESSION : Militaire de carrière

GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
Chef de Bataillon COMMANDANT	151 / RIM	GUELMA	17/02/60	OPERATION	CHÂTEAU DES PRES



ALGER : René JANON

Un officier et cinq « U. T. » tués au cours d'un violent combat DIX-HUIT REBELLES ABATTUS

Alger, 17 février. (De notre correspondant particulier.)

Dans le Constantinois, un commando de volontaires récemment constitué à Constantine par des « U. T. » a livré un très violent combat hier après-midi, près de Ras-el-Akba, dans la région de Guelma. Dix-huit rebelles ont été tués et deux capturés, mais le commando a eu à déplorer six morts et sept blessés.

Le premier accrochage violent se produisit vers 15 heures, entre la compagnie de commando des U. T. et une section de fellagah retranchée dans des rochers au-dessus de la mechta de Chabet Dine. Le chef de bataillon commandant les unités l'Oued Zenati fut tué en se portant à hauteur de la mechta. L'aviation de chasse ne put intervenir efficacement en raison de l'imbrication des forces opposées et un avion « T 6 » touché d'une rafale de F.M. s'est abattu, le pilote ayant été tué d'une balle dans la tête.

Vers 16 heures, des renforts arrivèrent par hélicoptères ainsi qu'un escadron de chars et un bouclage de la mechta et des environs fut effectué. En fin de journée l'assaut fut donné et le combat se prolongea jusqu'à la nuit.

Les morts sont, outre le commandant de l'unité, originaire de la métropole, quatre cheminots de Constantine : le sergent René Pisani, le brigadier-chef René Uchedu, les soldats Paul Ciapara et Jean-Marie Lina, ainsi que le sergent Jacques Lanfranchi.

Dans l'Algérois, hier, à la tombée de la nuit, dans la région de Miliana, une 2 CV a été mitraillée par un groupe de rebelles. L'un des occupants, M. Emile Courtois, 23 ans, fils du premier adjoint au maire de Bou-Medfa, a été tué d'une balle au cœur. Deux de ses compagnons ont été légèrement blessés.

Une cellule politico-administrative F.L.N., qui était en liaison avec des groupes de la wilaya 4, a été décapitée à Alger à la suite d'une enquête ayant conduit à dix arrestations, dont celle du chef de groupe.

On apprend ce soir qu'outre MM. Michaux et Lacombe, M. Hattab Pacha, maire adjoint de la Casbah (2^e arrondissement d'Alger), a été suspendu de ses fonctions de conseiller municipal jusqu'à nouvel ordre, par arrêté du délégué général du gouvernement.

René Janon.

20/2/60

ACTION EN ALGÉRIE

Un avion abattu, un officier et cinq territoriaux tués au cours d'un engagement dans le secteur de Guelma

UN chef de bataillon et cinq territoriaux de Constantine ont été tués, mercredi, au cours d'un violent engagement au corps-à-corps, qui s'est déroulé dans la région de Ras-el-Akba (secteur de Guelma). En outre, un avion T-6 a été abattu par les rebelles. Les conditions du combat rapproché étaient telles que l'appui de l'aviation a dû être réduit au minimum.

L'état-major donne les précisions suivantes sur ce combat :

Le 17 février, une opération était montée sous les ordres du lieutenant-colonel commandant le 9^e régiment de spahis, au nord de Oued-Zenati, dans le massif de Bou-Hamdane. La compagnie-commando des unités territoriales de Constantine, constituée uniquement de volontaires, y participait.

Dès 10 heures, les forces de l'ordre entraient en contact avec quelques rebelles isolés qui étaient assez facilement réduits. A 15 heures, un accrochage très violent mettait aux prises la compagnie-commando des U. T. et une section rebelle, retranchée dans les rochers dominant la Mechta-Chabet-Tine. Le chef de bataillon qui commandait des éléments du secteur de Guelma fut tué.

Vers 16 heures, des renforts étaient amenés par hélicoptère

pour compléter l'encerclement des rebelles, en même temps qu'un escadron de chars était engagé.

L'assaut était donné en fin de journée, et le combat se terminait la nuit tombée : seize rebelles étaient tués et quatre faits prisonniers, dont deux chefs importants qui, depuis plusieurs années, avaient échappé à toutes les opérations menées dans cette région. Douze armes de guerre ont été saisies. Deux sergents, un caporal-chef et deux soldats des U. T. ont trouvé la mort au cours de l'engagement, sept autres ont été blessés.

On signale peu d'opérations dans le reste de l'Algérie. Près de Blida, une voiture occupée par quatre personnes est tombée dans une embuscade rebelle. L'un des passagers, M. Emile Courtois, 23 ans, moniteur à la S. A. S. d'Oued-Djer, a été tué d'une balle en plein cœur. MM. Goubaud, opérateur radio de la S. A. S., et Binaud, secrétaire général de la mairie d'Oued-Djer, ont été légèrement blessés. Le chauffeur a pu continuer sa route et donner l'alerte. Une opération a été aussitôt montée.

● M. Pierre Messmer, ministre des Armées, a rendu visite jeudi aux blessés d'Algérie actuellement en traitement au Val-de-Grâce.

Violent accrochage près de Guelma :

Un commandant de spahis et cinq territoriaux tués Vingt rebelles hors de combat

Constantine, 18 février.

Au cours de la journée d'hier, une importante opération s'est déroulée dans le massif boisé et difficile de Bouhamdane, près de Oued-Zenati (45 kilomètres au sud-ouest de Guelma), dans l'Est constantinois.

Des unités du quartier de Oued-Zenati, renforcés d'éléments du secteur de Guelma, étaient appuyées par une compagnie de commando de territoriaux de Constantine formée de volontaires, parmi lesquels se trouvaient plusieurs journalistes de la « Dépêche de Constantine » servant dans les Unités territoriales.

A 10 heures du matin, un premier contact était pris avec quelques rebelles dispersés dans le sous-bois. Ceux-ci étaient rapidement réduits et ce n'est qu'à 15 heures

qu'un violent engagement mettait aux prises territoriaux et membres d'une section A.L.N. retranchés derrière des rochers au-dessus de la mechta Chabeth-Tin.

A ce moment, le commandant de spahis se portait en renfort vers les territoriaux. Il était tué alors que l'aviation intervenait avec beaucoup de difficultés. Les avions, en effet, ne pouvaient intervenir avec efficacité et massivement en raison de l'enchevêtrement des éléments des forces françaises et de celles de l'A.L.N. Malgré tout, les chasseurs intervenaient au ras du sol. L'un d'eux, un « T. 6 », atteint par une rafale de fusil-mitrailleur, s'est écrasé au sol, son pilote n'a été que blessé.

Vers 16 h., des renforts étaient hélicoptés sur le terrain, tandis qu'un escadron de chars complétait le bouclage. Ce n'est qu'en fin de journée que l'assaut a été donné par toutes les unités. Les territoriaux y ont pris une grande part.

A l'issue du combat, vingt hommes de l'A.L.N. avaient été mis hors de combat, dont quatre capturés, tandis que cinq territoriaux (deux sergents, un caporal-chef et deux hommes) des commandos étaient tués en plus du commandant des spahis. Sept autres territoriaux étaient blessés plus ou moins grièvement et évacués sur les hôpitaux de Guelma et de Bône.

D'autre part, l'Etat-Major d'Alger a aussi confirmé que le 15 février, à 18 h. 30, un élément de Chasseurs alpins et une harka sont tombés dans une embuscade, à 10 km. au sud de Tizirt, sur la côte kabyle, alors qu'ils rentraient d'opération.

Deux chasseurs alpins et deux harkis ont été tués, tandis que deux membres du groupe A.L.N., responsable de l'embuscade, étaient abandonnés sur le terrain devant la riposte des militaires.

Enfin, une voiture occupée par trois Européens, MM. Courtois, Goubaud et Binaud, employés à la mairie et à la S.A.S. d'Oued-Djer, près de Blida, est tombée dans une embuscade.

M. Courtois a été tué d'une balle au cœur, tandis que M. Goubaud était blessé. M. Binaud n'a été que légèrement atteint.

Fonctionnaires

SUITE

② DE LA PREMIÈRE PAGE

La règle générale doit s'appliquer dans ce double secteur, jusqu'à la conclusion des discussions menées entre le ministère des Finances et celui de l'Industrie. M. Michel Debré devra sans doute rendre un arbitrage.

Dans un communiqué commun, les quatre fédérations de l'Electricité et du Gaz de France, affirment leur volonté formelle de ne tolérer aucune atteinte au mécanisme établi pour la réforme de structure de leurs salaires. Toute décision contraire rencontrerait l'opposition irréductible de l'ensemble du personnel déjà alerté.

Arrêté général du travail envisagé par les cheminots C.F.T.C.

Chez les cheminots, les pourparlers se poursuivent également avec la direction de la S.N.C.F. pour une nouvelle grille des salaires. On sait qu'un crédit supplémentaire de 60 millions de NF leur a été alloué au début de l'année, ainsi qu'une augmentation de salaires de 2,70 %. C'est en particulier la répartition de ces 60 millions qui fait l'objet des discussions actuelles.

La Fédération des cheminots C.F.T.C. a annoncé son intention de proposer aux autres fédérations un arrêté général de travail si le gouvernement revenait sur les engagements pris.

Obsèques à Guelma du chef de bataillon Courbon qui commandait l'opération du Bou-Hamdane

(De notre correspondant particulier à Guelma)

C'est vendredi matin, à 9 heures, que se sont déroulées les obsèques du chef de bataillon Courbon François, du 151^{me} RIM, mort au Champ d'honneur, à la tête des troupes qu'il commandait, au cours de l'opération menée à la limite des secteurs de Guelma et Oued-Zenati, et aux ordres du lieutenant-colonel commandant le Quartier d'Oued-Zenati.

Après l'office religieux présidé par M. l'Aumônier militaire et suivi avec un pieux recueillement par l'assistance nombreuse et émue, le colonel Goussault, commandant le 151^{me} RIM et le Secteur de Guelma, adressait en ces termes un ultime et émouvant adieu :

Eloge funèbre prononcé par le colonel Goussault

« Le chef de bataillon François Courbon, commandant le 2^{me} bataillon du 151^{me} Régiment d'Infanterie motorisée et le Quartier Ouest du Secteur de Guelma, est tombé au Champ d'honneur le 17 février 1960

« Le lieutenant-colonel commandant le Quartier d'Oued-Zenati avait monté, ce jour-là, une opération à proximité des limites des secteurs de Constantine et de Guelma, et il avait demandé au commandant Courbon d'y participer, en prenant le commandement d'un sous-groupe de marche, formé par des unités du secteur et par une Compagnie d'Unités territoriales de Constantine. Le commandant Courbon n'était pas homme à refuser un tel commandement.

« L'affaire avait bien commencé. A la fin de la matinée, 6 rebelles étaient hors de combat et 4 armes avaient été récupérées.

« Au début de l'après-midi, un groupe rebelle se dévoilait brusquement devant la Compagnie U.T. et ouvrait sur elle un feu meurtrier qui la clouait au sol.

« Pour mieux diriger l'action, le

commandant Courbon se portait à proximité immédiate de la ligne de feu. A peine arrivé, il était mortellement blessé.

« Aussitôt alerté, le commandant du 1^{er} bataillon du 151^{me} Régiment d'Infanterie motorisée partait en hélicoptère avec une de ses compagnies pour prendre la relève. Il était bientôt renforcé par les Nomades et les Harkis.

« A la tombée de la nuit, les rebelles étaient anéantis. Huit armes nouvelles étaient entre nos mains. La mort du commandant Courbon avait commencé à recevoir la vengeance qu'elle méritait.

« Arrivé au régiment il y a moins de deux mois, au moment où s'achevait la première phase des opérations qui nous avaient permis de nous installer dans le Bou-Hamdane, le commandant Courbon avait reçu la mission de pacifier cette région, restée trop longtemps sous l'emprise rebelle.

« Il avait reçu cette mission avec une joie profonde. Elle comblait ses aspirations de soldat sans peur et de chef ardent et généreux. Il était, en effet, de ces officiers qui savent employer les armes sans faiblesse, mais qui pensent qu'elles ne doivent être utilisées que pour le bien des populations.

« La veille du jour où il devait tomber, j'avais parcouru avec lui le territoire placé sous son autorité et j'avais une fois encore senti avec quelle force il voulait apporter la paix aux populations placées sous sa responsabilité. J'avais mesuré aussi avec quelle énergie il se donnait à cette mission.

« Cette mission, mon cher Courbon, nous la mènerons à bien, avec une ardeur renouvelée. Ce sera la meilleure façon de rester dignes de vous, de votre sacrifice et de garder votre souvenir et votre exemple.

« La douleur que nous ressentons tous ici nous réunit à votre épouse et vos cinq enfants, qui viennent d'apprendre comment vous êtes tombé pour la France.

« Que Dieu, qui vous l'a accueilli, les aide à supporter la terrible épreuve, qui est aujourd'hui la leur ».

Après cette allocution, écoutée avec un respect religieux, le colonel Goussault procédait à la remise de la Légion d'honneur au grade d'officier et de la Croix de la Valeur militaire avec palme par une citation à l'ordre de l'Armée, décorations décernées à titre posthume et déposées sur le drapeau tricolore recouvrant le cercueil, cependant que les détachement du 151^{me} RIM présentaient les armes.

Aussitôt après la minute de silence succédant à la sonnerie « Aux Morts », le cortège officiel se dirigeait vers le cimetière, où devait avoir lieu l'inhumation provisoire.

Parmi les personnalités qui avaient tenu à rendre hommage à la mémoire du chef de bataillon Courbon François, on remarquait la présence de très nombreux officiers supérieurs, chefs de Corps, officiers venus de tous les points des secteurs voisins et des environs de Guelma, des officiers du 151^{me} RIM, celle aussi de MM. Nester, sous-préfet de l'arrondissement ; Garrivet, maire et conseiller général de Guelma ; Simonetti, président du Tribunal de Grande Instance ; Vignaud, secrétaire général de la Sous-Préfecture ; le commandant de Gendarmerie nationale Faure, commandant les gendarmeries du département ; Calvet, directeur de l'Hôpital régional ; Marlet, maire de Clauzel, et une délégation municipale, ainsi que plusieurs autres personnalités tant de Guelma que de la région et que nous nous excusons de ne pouvoir citer.

On remarquait également des délégations des Associations patriotiques, des œuvres sociales et des Corps de troupes de la Garnison et du Secteur.

Au cimetière, un dernier et vibrant hommage était rendu à la dépouille mortelle du chef de bataillon Courbon par la foule des personnalités présentes, cependant qu'un détachement du 151^{me} RIM rendait les honneurs militaires.

Nous nous inclinons avec un profond respect devant la mémoire du chef de bataillon Courbon François et adressons à sa famille, avec l'assurance de notre douloureuse sympathie, nos condoléances les plus émuës.

" La dépêche de Constantine et de l'Est Algérien

La dépêche de Constantine et de l'Est Algérien

Le commandant François COURBON tombé au champ d'honneur en Algérie

Saint-Laurent. (C.P.). — C'est avec une profonde émotion que la population châtelande et grandvallièrse a appris tout récemment, la mort brutale et glorieuse du commandant parachutiste François Courbon (à la tête dernièrement d'un escadron de spahis), tombé en Algérie, à l'âge de 46 ans, avec plusieurs de ses hommes, au cours d'une embuscade nocturne, dans le secteur accidenté et boisé de Guelma dans l'est Constantinois.

Bien que Lyonnais d'origine, le commandant Courbon, marié à Mlle Marthe Jacquier de Château-des-Prés, était très estimé dans le Grandvaux. Nombreux furent ceux qui eurent le plaisir de le connaître ou de l'approcher, tous voyaient en lui un homme affable, d'une droiture d'esprit exemplaire, d'un grand cœur et serviable à l'extrême.

Chef de haute valeur, le défunt était très estimé de ses supérieurs, de ses subordonnés et de ses hommes pour qui il incarnait la bonté, l'exemple et l'esprit de justice.

Le commandant Courbon avait participé outre la guerre 39-40, aux campagnes du Maroc, d'Indochine comme officier parachutiste, et en Algérie où il était arrivé il y a deux mois, à peine. Il était titulaire de nombreuses décorations françaises et coloniales ainsi que la Légion d'honneur dont il était chevalier.

Après son prochain retour en France, la dépouille mortelle de cet officier supérieur sera inhumée au petit cimetière du village de Châteaudes-Prés, où le défunt aimait tant venir se reposer au cours de ses permissions.

A sa veuve, à ses cinq enfants, à son père, ainsi qu'à toute sa famille si douloureusement plongée dans un deuil cruel, nous présentons l'expression de notre cordiale et dévouée sympathie.

SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

A Château-des-Prés

Retour du corps du commandant COURBON tué en Algérie



Le commandant Courbon au cours d'une inspection

Le retour de la dépouille mortelle du commandant François Courbon, commandant le 2^e bataillon du 151^e R. I. motorisé, tombé glorieusement en Algérie le 17 février dernier au cours de l'opération menée dans le secteur de Guelma, aura lieu mardi 5 avril prochain. Le défunt était âgé de 46 ans.

Le transfert du corps sera assuré par le Ministère des Anciens Combattants. La dépouille mortelle de ce grand soldat, officier au noble cœur, sera déposée à la mairie de

Château-des-Prés vers 11 h. 45. L'inhumation aura lieu mardi 5 avril, à 15 h. 45.

DEMAIN DIMANCHE

DE GARDE

Médecin : Docteur Bador, à Orgelet. Tél. 3.

Gendarmerie : Place de la République. Tél. 2.

Ambulance : Place de la Gare. Tél. 32.

Pompiers : Centre de Secours, urgence, tél. 52.

SAINT-LAURENT EN-GRANDVAUX

Les obsèques du commandant Courbon tué en Algérie auront lieu demain à Château-des-Prés

Le retour de la dépouille mortelle du commandant François Courbon, commandant le 2^e bataillon du 151^e R.I. motorisé, tombé glorieusement au champ d'honneur le 17 février dernier au cours de l'opération menée dans le secteur de Guelma, aura lieu demain.

Agé de 46 ans, le défunt avait participé à de nombreuses campagnes (Maroc, guerre 39-45, campagne d'Indochine). Officier parachutiste, cet officier valeureux et de grand cœur était titulaire de nombreuses citations, entre autres de la Médaille de la valeur militaire et officier de la Légion d'honneur.

Le transfert du corps sera assuré par le ministère des Anciens combattants. La dépouille mortelle sera déposée à la mairie de Château-des-Prés, demain, vers 11 h. 45.

L'inhumation aura lieu le même jour vers 15 h. 45.

AUX ANCIENS COMBATTANTS 1914-1918

Le président de l'Amicale des A.C. 14-18 rappelle à ses camarades qu'une délégation des A.C. assistera aux obsèques du commandant Courbon, tombé en Algérie et dont l'inhumation aura lieu à Château-des-Prés, demain mardi. Un car partira de St-Laurent (place de Gare, vers 14 h. 45) et passera par St-Pierre et Grande-Rivière.

Il invite les A.C. à assister nombreux à cette cérémonie.

SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

En présence du général De Saint-Opportune, de M. Monestier, sous-préfet de Saint-Claude, et de très nombreux officiers supérieurs
Château-des-Prés a fait d'émouvantes funérailles au commandant François Courbon, tombé en Algérie

Les obsèques du commandant François Courbon, tombé glorieusement au champ d'honneur, en Algérie, le 17 février dernier, lors du sévère accrochage de Guelma, ont eu lieu en présence d'un impressionnant cortège.

Au début de l'après-midi du 17 février 1960, le colonel commandant le quartier d'Oued Zenatti, avait monté une opération en limite des secteurs de Constantine et de Guelma. Le commandant Courbon y participait à la tête d'un sous-groupe de marche. L'affaire avait bien commencé. A la fin de la matinée, de nombreux rebelles étaient mis hors de combat; mais un groupe de rebelles se dévoilait brusquement devant la compagnie U. T. et ouvrait sur elle un feu meurtrier qui la clouait au sol. Pour mieux diriger l'action, le commandant Courbon se portait à proximité immédiate de la ligne de feu. A peine arrivé, il était mortellement blessé.

Il a eu une mort digne de lui, la mort du chef qui se porte, sans se préoccuper du danger, là où il juge qu'il pourra le mieux commander, c'est-à-dire aider ses soldats à combattre et à vaincre. Arrivé sous le feu de l'ennemi, estimant qu'il devait voir exactement ce qui se passait pour donner les ordres les plus efficaces, il s'est dressé au dessus du rocher qui lui offrait une protection sûre et est tombé transpercé de part en part par une balle ajustée avec soin par un adversaire invisible.

LES PERSONNALITES

Parmi les personnalités militaires, le général de Sainte-Opportune, commandant la 15^e division et le groupe de subdivision de Besançon; les colonels Guigard, chef d'état-major de la 8^e région militaire à Lyon; Gilotte, commandant le C.M.E.E. à Paris; le lieutenant-colonel Alizon, chef du 2^e bureau de l'état-major de la 8^e région à Lyon, successeur du commandant Courbon, à l'E.M. de la région.

Les chefs de bataillon Laporte, du 5^e R.T.M., successeur d'un poste à Besançon, occupé par le défunt; Juliani, chef de la chancellerie de l'E.M. à Lyon; Perrot, commandant en second le C.I. du 1^{er} R.T.M. à Besançon; De Tressan, représentant le colonel commandant la subdivision de Lons-le-Saunier. Les commandants Esmilaire, de l'état-major du 1^{er} corps d'armée à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne); Prey-Dupuy, du 1^{er} R.T.M. Le capitaine Conche, commandant le C.P.C.I.

numéro 1 à Besançon; l'adjudant Durtartre, du C.P.C.I. numéro 1 à Besançon.

La gendarmerie était représentée par le capitaine Cortez, commandant de compagnie à Besançon; le lieutenant Guerillon, commandant de compagnie à Poligny; l'adjudant Jaussaud, commandant de compagnie de Saint-Claude; des gendarmes des brigades de Saint-Claude et Saint-Laurent. Une section du 5^e R.T.M. de Besançon et un détachement du 1^{er} R.T.M. de Lons-le-Saunier rendaient les honneurs.

Parmi les personnalités civiles, nous avons noté: MM. Jacques Monestier, sous-préfet de Saint-Claude; Paul Weil, officier de réserve, industriel à Lyon; Roche, capitaine de réserve, président de l'Association générale des officiers interprètes de la 8^e région militaire; Robert Balland, directeur adjoint des Domaines, à Lyon; Achille, professeur d'anglais au lycée du Parc, à Lyon; le maire de Château-des-Prés, conduisant la municipalité; de nombreux maires des communes du canton de Saint-Laurent et une importante délégation des Anciens Combattants 14-18 de l'Association cantonale, avec leur fanion, sous la conduite de leur président et vice-président, MM. Gaston Poncet et Albert Cretin.

Le cercueil recouvert du drapeau tricolore était porté par quatre jeunes gens du pays, rentrés dernièrement d'Algérie.

A son arrivée vers 11 h. 45, par fourgon militaire, la bière fut déposée à l'église et une garde d'honneur fut assurée par les sapeurs-pompiers de la localité.

LES DISCOURS

A 16 heures, eut lieu la cérémonie religieuse, assurée par l'abbé Antoine Morel, curé de la paroisse, et l'église s'avéra trop petite pour contenir toute l'assistance. De nombreuses gerbes cravatées de ruban tricolore recouvraient le cercueil. Et l'on gagna le cimetière, devant une double haie de soldats en armes, rendant les honneurs.

Au champ du repos, devant la sépulture de famille, plusieurs discours furent prononcés.

Prenant la parole, M. Roche, capitaine de réserve, président de l'Association générale des officiers interprètes de la 8^e région militaire, exprima les condoléances sincères du groupe-ment à la famille éplorée, pour le deuil cruel qui la frappe, et exalta les

qualités remarquables du défunt.

Puis le colonel Guigard, chef d'état-major de la 8^e région militaire, s'adressa à la famille:

« C'est avec une profonde tristesse que je viens au nom des officiers, des sous-officiers et des soldats du 151^e régiment d'infanterie motorisée et en mon nom personnel, vous demander de vouloir bien accepter nos condoléances respectueuses.

« Ses subordonnés et moi-même, nous l'avons mieux connu encore et ce serait trahir la vérité que de ne pas vous dire l'estime et l'affection que les uns et les autres éprouvions pour lui. Son courage simple et tranquille, son ardeur et son énergie nous avaient conquis d'emblée.

« Cette honnêteté profonde qui était certainement l'un des traits remarquables de sa personnalité, s'accompagnait d'une ardente générosité. La difficulté ou le danger lui importait peu. Il voyait toujours au-delà la mission à accomplir, la paix à rétablir, la justice et le bonheur à donner aux populations qui lui étaient confiées.

« Une telle fin mérite les plus hautes récompenses. La croix d'officier de la Légion d'honneur et la croix de la Valeur militaire, que son colonel a épinglées sur le cercueil de votre mari, ne sont que l'ultime hommage que nous pouvons rendre à ceux qui sont morts en héros.

« Il avait reçu sa mission avec une joie profonde. Elle comblait ses aspirations de soldat sans peur et de chef ardent et généreux. Il était en effet de ces officiers qui savent employer les armes sans faiblesse, mais qui pensent qu'elles ne doivent être utilisées que pour le bien des populations. Cette mission, mon cher Courbon, nous la mènerons à bien avec une ardeur renouvelée. Ce sera la meilleure façon de rester digne de vous, de votre sacrifice et de garder votre souvenir et votre exemple.

« La douleur que nous ressentons tous ici nous réunit à votre épouse et à vos cinq enfants qui viennent d'apprendre comment vous êtes tombé pour la France.

« Je voudrais que notre ardente sympathie soit pour vous une aide dans la terrible épreuve qui vous est imposée, Madame. Je souhaite que vous trouviez dans notre pensée, une atténuation à votre chagrin.

« Que Dieu, qui vous a accueilli, commandant Courbon, les aide à supporter la terrible épreuve qui est aujourd'hui la leur. »

manche, à
matinée, à
perdu », av
Doat, Marg
gare de C
(Pierre Fre
Andrieu, ac
tine et A
d'hiver. A
père, veuf
nées, à la
filles répo
indulgent
familial, c
et Christi
rant leurs
Paris.



Le

Voici
famille
geons,
Et dept
un peu
fums s
C'est
chante
parmi
échos

LE B
Les
nicip

Ac
du n
5.666
16 n
6.08
16.3
450

L
par
par
les
ser
et

NE
5.7
2.7
ta
3

b
k
p
t

Château-des-Prés, Lyon : Mme Vve François Courbon, ses enfants et toute sa famille, profondément touchés par les marques de sympathie reçues lors de l'inhumation du

Commandant François COURBON
tombé en Algérie, remercient toutes les autorités militaires et civiles, A.C., sapeurs-pompiers, nombreuses personnes qui se sont associées à leur deuil, et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

ville de
Saint-Etienne

**TRANSCRIPTION DE DECES
COPIE INTEGRALE**

N° 000017 / 1960 François Claude COURBON

----- COMMUNE DE QUELMA ; Bone -----

N°17.- Le dix sept février mil neuf cent soixante, à quatorze heures trente minutes, est décédé à 10 Kas Sud-Ouest de Hammam-Meskoutine (Dépt. Bone), François Claude C O U R B O N , divorcé en premières noces de Gabrielle Rose Félicie SAUNAL Epoux de Marthe Marie Julie JACQUIER , âgé de quarante six ans, Officier d'Active , Commandant au 151ème Régiment d'Infanterie Motorisée, décoré de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur et de la Croix de la Valeur Militaire, avec palmes, Nls au Recrutement 3342100354 ; domicilié 29 rue Arago, à Saint-Etienne, né à Saint-Etienne, Loire, le vingt huit mai mil neuf cent treize, fils de Gabriel et de Marie Blandine BARRIERE - Dressé le dix huit février mil neuf cent soixante, à quinze heures, sur déclaration à Nous faite par l'Adjudant AYRAL Jean, Officier de l'Etat-Civil du 151 ème ReIeN; qui lecture faite a signé avec Nous, LA ROSA Philippe, Adjoint au Maire, Officier d'Etat-Civil par délégation - (Suivent les signatures) Transcrit le vingt trois février mil neuf cent soixante, dix heures, par Nous, - Claudius BARRIERE, Adjoint au Maire de Saint-Etienne, Officier de l'Etat-Civil par délégation -

C O U R B O N
François Claude

MORT POUR LA FRANCE " . -
Décision N° 528 - PG-7, EG
du 25 MAI 1960, du Ministère
des Armées (Terre) : -

Saint-Etienne,
le 10 mai 2010,
Pour copie conforme,
L'Officier d'Etat Civil délégué,



19 MARS 2008 - CHATEAU DES PRES

En ce jour de commémoration du 46^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, l'Association des Anciens Combattants du canton de Saint-Laurent a tenu à se réunir ce soir devant la sépulture du Commandant COURBON, mort au combat durant ce conflit.

François COURBON est né le 28 mai 1913 à Saint Etienne. Il a intégré l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 1933 d'où il est sorti sous-lieutenant en 1935.

Nommé lieutenant en 1937, il participe à la campagne de France en 1939 comme officier tirailleur à la brigade aérienne n° 70 où il obtient une première citation avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Pendant la « drôle de guerre », il est affecté au Maroc et promu capitaine. En 1945, il revient en France où il participe à la bataille d'Alsace en tant que commandant de compagnie au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs marocains.

Cette période difficile lui vaut 2 citations élogieuses, à l'ordre du Corps d'Armée le 25 mars 1945 et à l'ordre de la brigade en avril 1945.

Il est ensuite envoyé à Madagascar lors de la révolte malgache de 1946 où il reste 2 années au 2^{ème} bataillon de marche du 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains. Il y obtient de nouveau une citation à l'ordre du Corps d'Armée avec attribution de la Croix de Guerre des Territoires d'Opérations Extérieures avec étoile de vermeille.

En 1949, après un nouveau court séjour à Marrakech, il intègre l'école des troupes aéroportées à Idron ; il y est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 13 décembre 1950.

1954 : C'est l'Indochine. A Saïgon, il est promu Chef de Bataillon en 1955.

Il revient en France en 1956 au 5^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains à Besançon et en 1958, est affecté à l'Etat Major du gouvernement militaire de la 8^{ème} région à Lyon.

C'est ensuite l'Algérie où il prend le commandement du 2^{ème} bataillon du 151^è Régiment d'Infanterie Motorisé au secteur de Guelma en décembre 1959. Hélas, son séjour sera de courte durée.

Désigné pour prendre le commandement d'un sous groupement opérationnel dans le Djebel Es Saada, dans la zone nord constantinoise en petite Kabylie, sa compagnie se heurtant à une forte résistance rebelle, il est mortellement blessé au cours de l'action au moment où il commandait l'assaut à la tête de ses hommes.

C'était le 17 février 1960 et le Commandant COURBON n'avait que 47 ans.

Cette ultime action de combat lui valut à titre posthume l'attribution de la croix d'Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire avec citation et Croix de la Valeur Militaire avec palme.

Voici un passage de la longue citation élogieuse dont il fut gratifié :

« Officier supérieur d'une ardeur exemplaire et d'un courage hors pair, s'est imposé immédiatement à tous par son mépris du danger, sa volonté de vaincre et son exceptionnelle générosité. Au cours de l'action de combat, s'est porté sur la ligne de front sans se préoccuper du risque et a été grièvement blessé au moment de l'assaut. Est pour tous, le magnifique exemple du chef tout entier consacré à sa mission. »

Le corps du Commandant COURBON fut rapatrié en France où il repose désormais ici, dans le cimetière de Château-des-Prés.

L'actualité récente, avec le décès du dernier combattant français de la grande guerre et l'hommage rendu à travers lui par la nation aux Poilus de 14 /18 nous feront associer ceux-ci aux 30 000 militaires et civils tombés en Algérie, au Maroc et en Tunisie durant ce que l'on a appelé à l'époque, les opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

Au nom de l'Association des anciens combattants du Canton de St Laurent et en union avec la famille du Commandant François COURBON, je vous demande d'observer un instant de recueillement.

Année	FRANCOIS
1881	
1888	
1889	
1890	
1891	
1909	
1910	
1913	Né le 28 mai à St Etienne
1914	
1915	
1918	
1920	
1921	
1931	
1933	Octobre : entrée à St Cyr avec le N°74 sur 293
1935	Septembre : Sortie de St Cyr avec le N°230 sur 291 Octobre : nommé Sous-Lieutenant, affecté au 14ème Régiment de Tirailleurs Algériens, 2ème Compagnie
1937	Octobre : nommé Lieutenant
1938	Extrait de l'ordre du Régiment N°67 : " Pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve comme instructeur dans les écoles des cadres de réserve pendant l'année scolaire 1937-38"
1939	Juin : stage de formation d'observateur en avion, Avord, 3 mois Août : affecté au GAO 514, 1er escadron, observations jusqu'au 4 juin 1940, basé à Malzeville/Ochez/Essey
1940	Août : affecté au 25ème Régiment d'Infanterie, 7ème Compagnie Novembre : affecté au 2ème Régiment de Tirailleurs Marocains, 2ème Compagnie, Agadir
1941	Mariage avec Gaby Saunal le 15 avril à St Etienne
1942	Décembre : affecté au dépôt Bataillon d'Instruction, Marrakech
1943	Octobre : affecté Centre d'Organisation d'Infanterie N°9, Marrakech
1944	Mars : promu Capitaine Avril : affecté au Bataillon de Tradition du 2ème RTM, Commandant la 44ème Compagnie, Marrakech Août : affecté au bataillon de renfort 66 Octobre : débarqué à Marseille le 9, affecté au CIAMRM 104

Année	FRANCOIS
1945	Janvier : rejoint 6ème RTM, prend commandement CB 3 le 16 Avril : passe en Allemagne le 17 Mai : passe en Autriche le 5
1946	Avril : embarque à Marseille le 9, rejoint Marrakech le 19
1947	Juillet : embarqué à Casablanca le 24 Août : embarqué à Marseille le 20 Septembre : arrivée à Madagascar le 14, au 2ème Bataillon de Marche du 2ème RTM
1948	Madagascar
1949	Mai : embarqué à Tamatave le 7 Juin : débarqué à Casablanca le 8, vol Casablanca-Bordeaux le 17, congé de fin de campagne jusqu'au 2 octobre Octobre : déménagement de Marrakech à Lyon, affecté le 1er au 580ème Bataillon Subdivisionnaire du SEPR à Lyon
1950	Octobre : stagiaire parachutiste à l'Ecole des Troupes Aéroportées à Idron du 23 au 2 novembre Décembre : Chevalier de la Légion d'Honneur le 13.12.50 (JO N°294 du 14.12.50 P.12.670)
1951	Septembre : affecté au Groupement Régional 58 à Lyon
1953	Divorcé le 25 mars, définitif le 4 septembre Novembre : marié le 4 novembre avec Marthe Jacquier, La Mulatière
1954	Septembre : embarqué par avion le 1er, arrivée Saïgon le 5, affecté à l'encadrement des Unités Parachutistes
1955	Octobre : promu Chef de bataillon
1956	Avril : embarqué à Saïgon le 12, débarqué à Marseille le 6 mai Août : affecté au 5ème RTM, Besançon
1957	
1958	Janvier : affecté à l'Etat Major du Gouvernement Militaire de Lyon et de la 8ème région Militaire le 1er
1959	Décembre : affecté au 151ème RIM, stage à Arzew du 9 au 22
1960	Février : décédé le 17 au cours d'un engagement à 10 kms sud-ouest de Meskoutine, Guelma, 46 ans Mai : Croix d'Officier de la Légion d'Honneur avec citation à l'ordre de l'Armée comportant l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme, Décret du 25.5.60. JO du 31.5.60, pour prendre rang le 17.2.60

ETAT DES SERVICES

de M. le Capitaine COURBON, François, Claude

Surnom (s'il y a lieu) :

né le 28 mai 1913 à ST-ETIENNE - département de Loire

° d'Identification : 1.13.05.42.2

DESIGNATION DES DIFFERENTS CORPS	GRADES	DATES	OBSERVATIONS
Positions diverses, Ecoles, Missions où l'officier a servi.	successivement obtenus	correspondant à chacune des inscriptions des colonnes n° 1 et 2	
Pris bon service armé en 1933 -			
Sursis article 23 un an accordé.			
Engagé volontaire le 1er octobre 1933 à l'Intendance Mre de VERSAILLES au titre de l'Ecole Spéciale Militaire pour une durée égale au temps qui doit s'écouler jusqu'à la sortie de l'Ecole augmentée de 6 ans. Admis comme élève à l'Ecole spéciale Militaire à la suite du concours de 1933 avec le n° 74 sur 293 élèves reçus (J.O. du 8.9.33)			
Incorporé à l'Ecole Spéciale Militaire à compter du		1.10.33	
Arrivé à l'Ecole & élève le	Elève	28. 9.33	
A obtenu aux examens de sortie de l'Ecole le n° 230 sur 291 élèves classés			
Nommé sous-lieutenant Rang du et affecté au 14° Rég. de Tirailleurs Algériens - D.M. 24.8.35 - J.O. du 31.8.35 page 9626	S/Lieutenant	1.10.35	
Rayé des contrôles de l'école		1.10.35	
Arrivé au 14° Rég. Tir. Alg. et affecté à la 11° Cie le		1.10.35	
Décret du 3.9.37 - J.O. du 14.9.37 nommé	Lieutenant	1.10.37	

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
Désigné pour accomplir un stage de formation d'observateur en avion à l'école d'AVORD, du 19 juin au 16 septembre 1939 (J.O. du 21 mai 1939 page 6457).			
Affecté au G.A.O. 1° Escadr. GA 0514		21. 8.39	
affecté au R.I. de la Hte Garonne le		3. 8.40	
Affecté au 25° R.I. le		25. 8.40	
Vient du GA 0514 affecté au 25° R.I. 7° Cie (décision du corps du 25 août 40 - Note de Sec de la 17° Région n° 13.147/0 du 21.8.40 - Mis à la disposition du G.C.S.T.M. - Mis en route le 7.11.40 - R.d.C. du corps le dit jour par D.M. n° 8067 p/1 Du 26.10.40 - Affecté au 2° R.T.M. à MARRAKECH par A.M. n° 8532 1/0 du Général de Division Cdt Sup. des T.M. du 15.11.40			
Embarqué à MARSEILLE le 8.11.40			
Débarqué à ORAN le		11.11.40	
Rejoint le 2° R.T.M. le 16.11.40			
Affecté 11° Cie (déc. du corps du 19.11.40) affecté 10° Cie le		16.12.40	
Mis à la disposition du Résident Général de France au MAROC pr le service des A.I. par D.M. 2743 TR/M/PM TS en date du 10.10.42			
Notifiée le sous le n° 429/RDS 12.10.42 . Rejoindra sa nouvelle affectation pour le		10.11.42	
N'a pas rejoint - Maintenu au 2° R.T.M. par A.M. du Cdt Supér. n° 7019 du 2.12.42 - Affecté au dépôt Btn d'instruction à/c du Le dépôt de guerre du 2° R.T.M. est dissous et devient Centre Organisation d'Infanterie n° 9 à compter du		3.12.42	
Affecté au Btn de tradition du 2° R.T.M. le dit jour Cdt la 44° Cie - décis. n° 4 du COI N° 9 du 9.10.43 - Par N. de Sec 1507/1/OM en date du		1.10.43	
		6. 4.44	

(1)	(2)	(3)	(4)
du G.C. S.T.M. le COI 9 devient			
COI 6 à compter du		1. 4.44	
Promu au Grade de (rang) du	Capitaine	23. 3.44	
Affecté Btn de renfort n° 66 par	T.T.		
T.O. 8140 IMG G/1 du 5.8.44 et no-			
te de service 1961/5 du 13.8.44 du			
G.C. S.T.M. dirigé en renfort sur			
la France le 20.9.44 - Passé la			
frontière Algéro-Marocaine le 23.			
9.44 - embarqué à ORAN le 6.10.44			
débarqué à MARSEILLE le 9.10.44			
Arrivé et affecté au G.I.A.M.R.M.			
104 le 31.10.44			
Prend le commandement de la GP 4 ²			
à/c du 28.4.44			
Part en renfort sur la 1 ^o Armée			
(C.I.D.) Cesse Cdt Cie & R.D.C.			
du G.I.A.M.		25.12.44	
Rejoint le 6 ^o R.T.M. le		8.1. 45	
Prend le Cdt de la CB 3 le 16.1.45			
Passe la frontière France-Allemagne			
le 17.4.45 - Passe la frontière			
ALLEMAGNE-AUTRICHE le 5.5.45 -			
Passe la frontière AUTRICHE-ALLE-			
MAGNE le 19.9.45 - Passe la fron-			
tière ALLEMAGNE-AUTRICHE le 20.9.			
45 - Promu au grade de Capitaine	Capitaine	25. 3.44	
à T.D. prend rang à compter	T.D.		
Par circulaire n° 5726 CB/RK du			
7.9.45 du Ministère de la Guerre			
Embarqué à MARSEILLE sur le Cham-			
pollion le 9.4.46 - Débarqué à			
ORAN le 10.4.46 - Embarqué à ORAN			
sur le Dixmude le 15.4.46 - dé-			
barqué à CASABLANCA le		16. 4.46	
Rejoint MARRAKECH le 19.4.46			
Le III/6 ^o R.T.M. devient Btn du			
2 ^o R.T.M. à compter du 1.10.46 -			
D.M. n° 11417 NMA/1 du 2.9.46 & N.			
de Sce n° 1720 1/DM du 24.9.46 du			
Général Cdt Sup. des T.M. - A fait			
l'objet d'une désignation collec-			
tive de départ en exécution des			
dispositions de la N.d.S. n° 709/			
1/E en date du 3.7.47 du G.C.S.T.M.			

.../...

(1)	(2)	(3)	(4)
dans les rangs du 1° Btn de Marche :	:	:	:
du 2° R.T.M., dénomination prise :	:	:	:
le 23.7.47 par le Btn du 2° R.T.M. :	:	:	:
de MARRAKECH - Embarqué à CASABLAN-	:	:	:
CA le 24 juillet 1947 sur le s/s :	:	:	:
MARECHAL JOFFRE" Débarqué à MARSEIL-	:	:	:
LE le 28.7.47 - Embarqué sur le :	:	:	:
s/s FRIDAN le 20.8.47 - Débarqué :	:	:	:
à TAMATAVE le 14.9.47 par D.M. :	:	:	:
4543 EMA/O du 25.8.47 le 1° Btn :	:	:	:
devient 2° Btn de Marche du 2° RTM :	:	:	:
à/c du 1.10.47 :	:	:	:
Dans la zone des opérations à :	:	:	:
MADAGASCAR le	:	14. 9.47	:
Quitte la zone des opérations à :	:	:	:
MADAGASCAR le	:	6. 5.49	:
Embarqué à TAMATAVE sur le V/"MA-	:	:	:
JUNGA" le	:	7. 5.49	:
Débarqué à MARSEILLE le 2.6.49 :	:	:	:
Embarqué à MARSEILLE sur le "KOU-	:	:	:
TOUBIA" le 5.6.49 - :	:	:	:
Débarqué à CASABLANCA le 8.6.49 :	:	:	:
Arrivé à MARRAKECH le	:	9. 6.49	:
Affecté au Btn subdivis. n° 580 de :	Capitaine	:	:
l'entraînement Préparatoire et :	:	:	:
des réserves 8° R.M. par A.M. :	:	:	:
127.531 PM/2 A.1 en date du :	:	1. 9.49	:
secrétaire d'Etat aux F.A. Guerre :	:	:	:
R.D.C. du 2° R.T.M. le :	:	1.10.49	:
Rapatrié sur la Métropole, affecté :	:	:	:
au Btn Subdivis. de LYON par A.M. :	:	:	:
127 531 PM/2 A.I. du 1.9.49 :	:	:	:
Embarqué à CASABLANCA par avion :	:	17. 6.49	:
Débarqué à BORDEAUX le :	:	17. 6.49	:
In congé de fin de campagne du :	:	:	:
17.6.49 au 2.10.49 - Pris en comp- :	:	:	:
te par le 580° Btn Subdivisionnaire :	:	:	:
u S.E.P.R. le :	:	1.10.49	:
rejoint le 580° B.S. SEPR le :	:	3.10.49	:
stagiaire parachutiste à l'Ecole :	:	:	:
des Troupes Aéroportées à IDRON du :	:	:	:
3.10.50 au 2.11.50 :	:	:	:
reveté parachutiste - certificat :	:	:	:
n° 9254 1/P Brevet n° 52 023 à/c :	:	:	:
le 2.11.50 suivant certificat dé- :	:	:	:
livré par le Directeur de l'Instruc- :	:	:	:
tion Parachutiste de IDRON en date :	:	:	:
le 2.11.50 :	:	:	:

(1)	(2)	(3)	(4)
Indemnités pour services aériens n° 1 accordée à compter du jusqu'au		2.11.50 30. 9.51	
par décision n° 1595 3/S.A. en date du 25.11.50 du Général Commandant Supérieur des Troupes aéroportées Affecté au Groupement Régional 58 à compter du		1. 9.51	
Dépachement départemental 58/1 à LYON par A.M. n° 156 519/PM 2.A.1 en date du 19 septembre 1951.			
Désigné pour servir aux T.O.E. par D.M. n° 133976 PM/2C du 6 août 1954			
Embarqué par avion pour l'E.O. le Débarqué à SAIGON le	Capitaine	1. 9.54 5. 9.54	AM 161.386 PM/2 BINP 27.9.54
Affecté à l'encadrement des Unités Parachutistes			
Promu au grade de Chef de Btn pour prendre rang du	Chef de Btn	1.10.55	J.O. du 7.10.55
Embarqué à Saïgon le		12. 4.56	
Débarqué à MARSEILLE le		6. 5.56	
Affecté à CAR/N° 8 à/c			
Affecté 5° R.T.M. à/c du		1. 8.56	
Prend droit à la prime de langue arabe du 1er degré pour période de 2 ans à/c du 1.7.57		1. 7.57	Commission des Examens de DIJON le 6.6.57
E.M. du Gouvernement Militaire de LYON et de la 8° R.M. à/c		1. 1.58	
Affecté au 151° R.I.M. (10° R.M.) à/c		1.12.59	
Obtient le diplôme militaire supérieur à/c		1.11.59	J.O du 21.11.59 - décret du 16.11.59
Débarqué à ORAN (V.A.) le		8.12.59	
En stage au C.I.P.C.G. d'ARZEW du 9.12.59 au		22.12.59	
Rejoint le Corps le		24.12.59	
Prend le Cdt du 2/151° R.I.M. à/c		5. 1.60	
Blessé par balles et décédé des suites de ses blessures le		17. 2.60	
au cours d'un engagement avec un élément rebelle à 10 km Sud-Ouest de MESKOUTINE (Z.E.C.)			

Désignation	du	au	Durée effective	EAUX Avancement	Décorations
France	2. 9.39	25. 6.40	9 24	D	9 : 24
" (sur le pied de guerre)	26. 6.40	7.11.40	4 12	S	4 : 12

DIJON, le 28 Décembre 1956

7° REGION MILITAIRE

15° DIVISION D'INFANTERIE

5° RGT. DE TIRAILLEURS MAROCAINS

N° 11943 / 5° R.T.M./2.AMM

Classement : 4075

ANALYSE : Devoirs d'Arabe du Commandant
C O U R B O N .-

REFERENCE : B.E. collectif n° 116/2.AMM du 11.12.56 du Chef de
service des A.M.M. de la 7° Région Militaire.

Cdt COURBON

-o- TRANSMIS -o-
-o-o-o-o-o-o-o-

ETAT-MAJOR - 7° R.M.
2° Bureau
COURRIER Arrivé
Date 29 DEC 1956
No. 443
Classement *Retour*

- POUR ATTRIBUTIONS à :

Monsieur le Chef de Service
des A.M.M. de la 7° R.M.

Le Lt-Colonel GAUTHEROT
Commandant Prvt. Le 5° R.T.M.

Le Capitaine CHEVREAU
Chef d'Etat-Major

- Archives
- Chrono

7° REGION MILITAIRE
ETAT-MAJOR-COURRIER
N° 50148 28 DEC 56
REVIS A. 2-B



1/5° R. T. M.
Arrivé le 23.1.57
Sous N° 481
Sorti le 23.1.57
Sous N° Cdt Courbon

M. COURBON
Chef de Bataillon
8 Rue Mairat
à LYON 1^{er}



Exp. COLONEL

Commandant la Base Militaire de Marseille
Service des Passages - Caserne du Muy
Rue Bugeaud (3^e)
Tél. 62.20.55 ou 37.19.05 (Poste 196)

AVIS DE RETENUE DE PLACE

Référence à rappeler : C. 2568

Comme suite à votre demande en date du 6.11.59 j'ai l'honneur de vous aviser

que A place en T.2 classe vous

est	} réservée sur le

~~navire ou avion~~ (1) A.H. 2005 de la Compagnie Air Algérie
quittant Marseille le 8.12.59 à destination de ORAN

Muni du présent avis, vous voudrez bien vous présenter le 8.12.59

avant 10 heures au Service des Passages de la Base Militaire en vue d'accomplir les formalités

nécessaires à l'obtention de

} votre	} place.

(Voir au verso recommandations importantes).

MARSEILLE, le 10.11.59



Le Colonel Commandant la Base Militaire
le Marseille :
PO. le Chef du Service des Passages.

(1) Rayer la mention inutile.

ETAT - MAJOR DE L'ARMEE

2ème BUREAU

C E R T I F I C A T

Le Général d'Armée D E M E T Z,
Chef d'Etat-Major de l'Armée,
certifie que le ..**Chef de Bataillon .COURBON. François**
a suivi avec profit le Cours de Chef de 2° Bureau de
Région Militaire ou de Grande Unité, organisé à PARIS,
du 19 au 31 OCTOBRE 1959, par le 2° Bureau de
l'Etat-Major de l'Armée.

A PARIS, le 16 Novembre 1959.

1/2
Le Colonel **BARLIER**
Sous-Chef d'Etat-Major
de l'Armée de Terre



Barlier

PARIS, le 16 NOVEMBRE 1959

MINISTRE DES ARMEES "TERRE"
ETAT-MAJOR de l'ARMEE - 3^e BUREAU

N° 9.248 -EMA/3.E.

- DECISION -

portant attribution du Diplôme Militaire Supérieur

A la suite des épreuves écrites et orales de l'examen de 1959, le Diplôme Militaire Supérieur, institué par Arrêté du 24 Mai 1954, est attribué, à compter du 1^{er} Novembre 1959, aux officiers supérieurs dont les noms suivent :

I- GENDARMERIE -

.....
Chef d'Escadron	BARRET Jean	2 ^e .L.G.M.

II- INFANTERIE -

.....
Chef de Bataillon	COURBON François	E.M/3-3 ^e Bureau

P.le Ministre et par délégation
Le Colonel HOUSSAY Major Général de
l'Armée de Terre - signé : HOUSSAY

LYON, le 14 NOVEMBRE 1959

B/SF 23.II.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LYON
& 3^e. REGION

EXTRAIT CONFORME NOTIFIE A :

M.le Colonel, Cdt. la Gendarmerie/3
(2 ex.dont 1 pour Cdt. BARRET)
E.M/3- 2.G. (2 ex.dont 1 pour Cdt. COURBON)

M.le Colonel Cdt. le CIE/158 SATHONAY
M.le Colonel, Dr.Ngl.des Transmissions/3 } Pour
E.M/3 - Chancellerie } Information

ETAT-MAJOR - 3^e. BUREAU
TEL.72.14.41 - Poste : 36.29

N° 4597/EM.3/3-IA-CLT.532.26

Le Général d'Armée DESCOUR
Gouverneur Militaire de Lyon
Commandant la 3^e. Région

Le Lieutenant Colonel de BONNAIRE
Sous-Chef d'Etat-Major



N° D'ENREGISTREMENT et HEURE de DÉPOT	VISA	MESSAGE	MOYEN	N° DÉPART	Q S L	VISA
- POSTALISE -						

RÉSERVÉ AUX TRANSMISSIONS AU-DESSUS DE CETTE LIGNE		GROUPE - DATE - HEURE	
AUTORITÉ ORIGINE		6540 19 NOV. 1960	
GENERAL CDT. LA 8° R.M. ETAT-MAJOR 4° BUREAU - 2° BUREAU - LYON.-		TRÈS SECRET SECRET SECRET-CONF. DIFFU.-REST. NON CLASSÉ	
AUTORITÉS DESTINATAIRES		(1) FLASH EXTR NT URGENT URGE NT OPÉRONS URGENT ROUTINE DIFFÉRÉ	
POUR ACTION (TO)	BASE MEDITERRANEE - SERVICE DES PASSAGES - MARSEILLE.		
(Biffer les mentions inutiles)			

POUR INFORMATION (INFO)

OBJET ; ANNULLATION DE RESERVATION DE PLACES. *stop.*

REFERENCE ; VOTRE AVIS C.2568 DU 10 NOVEMBRE ET COMMUNICATION TELEPHONIQUE DU 18.II.59 *247*

HONNEUR CONFIRMER ANNULLATION RETENUE DE PLACE POUR LE CHEF DE BATAILLON COURBON DE L'E.M.8. SUR AVION A.H. 3005 DE LA CIE AIR-ALGERIE QUITTANT -MARSEILLE LE 8 DECEMBRE 1959 & DESTINATION D'ORAN - STOP & FIN.-

COPIE à - MONSIEUR LE CHEF DE BATAILLON COURBON
E. M. /8 - 2° BUREAU.-
(avec avis C.2568)

E.M.8. - BUREAU
COURBIER B.S.V.
Le 20 NOV 1959
No 2769/2
Clas'

INSTRUCTIONS A NE PAS TRANSMETTRE		INSTRUCTIONS POUR LE MESSAGE	
Nom et signature du rédacteur ou de l'opérateur	Téléphone	VISAS DIVERS Le Colonel ROCA Sous-Chef d'Etat-Major	
VISA du CHEF de SERVICE	Signature du Chef ou Chef d'E.M. 		

S.P. 88.720 A.F.N.,
le 25 NOVEMBRE 1959

X^o REGION MILITAIRE

CENTRE D. INSTRUCTION PACIFICATION
& CONTRE GUERILLA
=====

Mon Commandant,

Je serai particulièrement heureux de vous compter
parmi les auditeurs du stage B. 28.

Une voiture vous attendra à l'aérodrome de LA SE-
NIA à l'avion de MARSEILLE du 8 Décembre 1959 à 12 H.20.

Si cet horaire était sujet à modification, il vous
suffirait de nous en aviser par télégramme.

Cordialement vôtre.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

JQ/YJ. 9.12.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE LYON
ET 8^e RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

N° 7303 P/OFF.

BUREAU DE LA CHANCELLERIE
~~SECTION PERSONNEL~~

11 DEC 1959

23, PLACE CARNOT
LYON - 2^e

Le Général d'Armée DESCOUR
Gouverneur Militaire de LYON
Commandant la 8^{ème} Région Militaire

Tél. 72.14.41 et 72.14.81
Poste : 36.22

VU
Chef d'Etat-Major

à

Mr. le Colonel
Commandant le 151^o Régiment d'Infanterie
Motorisé
S.P. 86.617
(A.F.N.)

BORDEREAU D'ENVOI

S. D. R. R. 8 - 751 - 2-11-59

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p>Certificat en date du 16 Novembre 1959, émanant de l'Etat-Major de l'Armée - 2^{ème} Bureau, attestant que le Chef de Bataillon d'Infanterie :</p> <p><u>C O U R B O N</u> François</p> <p>a suivi avec profit le cours de chef de 2^{ème} Bureau de Région Militaire ou de Grande Unité, effectué à PARIS du 19 au 31 Octobre 1959.</p>	1	<p>Pour remise à l'officier supérieur intéressé.</p> <p>Le Chef de Bataillon <u>COURBON</u> a été affecté au 151^o R.I.M. par avis de mutation N° 29.778 T/PM/INF.OFF.4 en date du 27 Octobre 1959.</p>
TOTAL.....		

VU
COLO

Le Lieutenant Colonel BONNAIRE
Sous-Chef d'Etat-Major

GOUVERNEMENT MILITAIRE de LYON et 8^e REGION

ACCUSE DE RECEPTION N°
REÇU les pièces énoncées au présent Bordereau

LYON, le

A , le

Le

GUELMA, le 21 février 1960.



LE COLONEL

Madame,

C'est avec une profonde tristesse que je viens au nom des Officiers, des Sous-Officiers et des Soldats du 151^{ème} Régiment d'Infanterie Motorisée et en mon nom personnel vous demander de vouloir bien accepter nos condoléances respectueuses.

Tous ici nous avons été cruellement touchés par la mort de votre Mari. Avant de lui confier le Commandement du deuxième Bataillon du Régiment et du Quartier CUEST du Secteur, je l'avais gardé quelques jours au P.C. du Secteur et je l'avais envoyé ensuite dans les différents Quartiers, chez les Artilleurs du 8^{ème} Régiment d'Artillerie, chez les Nomades du 3^{ème} Groupe de Compagnies Nomades d'Algérie et au premier Bataillon du Régiment.

Ces contacts avaient permis à tous de le connaître et de l'apprécier. Sa curiosité intellectuelle, son désir de s'informer de tous les problèmes, sa bonne humeur et sa gaieté lui avaient valu d'emblée la sympathie de tous.

Ses Subordonnés et moi-même nous l'avons mieux connu encore et ce serait trahir la vérité que de ne pas vous dire l'estime et l'affection que les uns et les autres éprouvions pour lui. Son courage

.../...

simple et tranquille, son ardeur et son énergie nous avaient conquis d'emblée. L'avant veille et la veille de sa mort, j'avais fait avec lui le tour de ses Unités et de ses Populations. Déjà il connaissait à fond les difficiles problèmes que je lui avais demandé de résoudre. J'aimais la simplicité et la modestie avec lesquelles il les abordait et qui le poussaient à demander conseil en toute honnêteté.

Cette honnêteté profonde qui était certainement l'un des traits essentiels de sa personnalité s'accompagnait d'une ardente générosité. La difficulté ou le danger lui importaient peu. Il voyait toujours au delà la mission à accomplir, la paix à rétablir, la Justice et le Bonheur à donner aux Populations qui lui étaient confiées.

Il a eu une mort digne de lui, la mort du Chef qui se porte, sans se préoccuper du danger, là où il juge qu'il pourra le mieux commander, c'est à dire aider ses Soldats à combattre et à vaincre. Arrivé sous le feu de l'ennemi, estimant qu'il devait voir exactement ce qui se passait pour donner les ordres les plus efficaces, il s'est dressé au dessus du rocher qui lui offrait une protection sûre et est tombé transpercé de part en part par une balle ajustée avec soin par un adversaire invisible.

Une telle fin mérite les plus hautes récompenses. La Croix d'Officier de la Légion d'Honneur et la Croix de la Valeur Militaire que j'ai épinglées sur le cercueil de votre Mari ne sont que l'ultime hommage que nous pouvons rendre à ceux qui sont morts en héros. Je suis persuadé qu'il aura reçu beaucoup plus. Tout est assuré à ceux qui savent se donner avec tant de générosité.

Mais tous ici nous pensons avec une émotion profonde à vous et à vos enfants. Je voudrais que notre ardente sympathie soit pour vous une aide dans la terrible épreuve qui vous est imposée. Je souhaite que vous trouviez dans notre pensée une atténuation à votre chagrin.

.../...

Je voudrais que vous sachiez aussi que nous souhaitons de tout coeur pouvoir vous aider, si cela était nécessaire, à surmonter les difficultés matérielles dont s'accompagnent hélas trop souvent les deuils les plus cruels. Ne manquez pas de nous les confier.

Veuillez accepter, Madame, avec
mes hommages respectueux, l'expression de ma
profonde sympathie

A. Poincaré

Bonne Rocard
le 1^{er} Mars 1960

Madame,

Votre lettre a mis beaucoup de temps à me parvenir, étant parti en mission pour une semaine; aussi, je vous prie d'excuser cette réponse tardive que vous devrez attendre avec impatience.

Excusez, Madame, que la mort de votre mari m'a beaucoup touché. Dès le premier jour, nous avons été rapproché par une connaissance commune, votre cousin Michel Subaurier. C'est avec beaucoup de peine que j'ai appris, par radio lors de l'opération, le terrible accident.

Je me suis efforcé pendant ces derniers jours de contacter le

maximum de personnes pouvant me
fournir des renseignements sûrs:

" Le Commandant dirigeait la
partie, Nord d'une vaste opération
montée par les spahis d'Oued-Zenati;
il était assisté de son groupe de
commandement et protégé par la Harka
de la gendarmerie de Jean Sadeler.
Vers 14 heures, le groupe et la Harka,
arrivant aux environs d'une fautive
rocheuse furent la cible des rebelles
embusqués. Le Commandant fit placer
la pièce puis, s'assurant que tous ses
hommes étaient à l'abri, se mit à
genou pour observer la situation à
la jumelle. C'est, dans cette position
qu'il fut frappé: une balle en pleine
poitrine, alors que ses hommes harcelés
de toutes parts répondaient vaillamment
à l'assaut désespéré des rebelles. Ils
furent tirés de cette position par
l'aviation."


Le rapport de ses hommes et
du médecin est formel, le Commandant
est mort sur le coup et n'a eu le temps

ni de souffrir ni de prononcer une parole,

L'opération dirigée en partie par votre mari a permis de démanteler une importante bande de rebelles qui pendant cinq ans avait déjoué toutes les poursuites et agissait néfastement dans tout le Bouhamdane. Vingt A.L.L. ont été mis hors de combat dont plusieurs chefs qui avaient la réputation d'être invincibles et de ce fait avaient une très grande influence sur la population, ce qui retardait énormément notre œuvre de pacification.

Je me suis efforcé de vous retracer les circonstances exactes, peut-être ai-je été parfois brutal et maladroit, je vous demanderai de m'en excuser.

Madame, veuillez croire à ma participation dans le deuil qui vous frappe et recevez toutes mes condoléances emues.

S/L^t Droin Pierre. 
S.A.S. d'Hammam-Merkoutine
(BOÛNE)

Le 6 Mars



LE COLONEL

-Madame,

-Au moment où je recevais votre lettre, ma femme recevait de Madame Fourniol un mot qui me faisait part de votre désir de savoir avec plus de précision dans quelles conditions votre Mari avait fait le sacrifice de sa vie.

C'est au cours de la tournée que j'avais faite aux dates du 15 et 16 Février que le Lt Colonel Commandant le Quartier d'Oued Zouati du Secteur de Constantine et voisin de votre Mari, était venu me voir pour m'annoncer son intention de faire le 17 une opération immédiatement à proximité de votre position commune. Il m'avait demandé de mettre à sa disposition une de vos compagnies de votre Mari. -Nous avions accepté.

Dans la nuit du 16 au 17 le Lt Colonel Commandant le Quartier d'Oued Zouati demandait par téléphone à votre Mari de prendre à sa ordre une partie des éléments qui devaient participer à l'opération. Cette demande était acceptée d'enthousiasme par votre Mari.

Comme vous le savez, l'opération devait commencer par un succès - Mais vers 14 heures une de nos équipes placée sous les ordres de votre Mari accusait un groupe rebelle important et se trouvait très vite en situation délicate - Le terrain donnait l'avantage aux rebelles qui étaient installés sur un rocher et pouvaient nous tirer sur tout le terrain avoisinant.

Votre Mari envoyait alors l'officier qui l'accompagnait voir ce qui se passait. Cet officier, pris sous le feu, réussit à s'établir derrière un rocher mais ne put ramener en arrière - Votre Mari décida alors d'aller lui-même observer le terrain pour déterminer la manœuvre à exécuter - A son tour, il fut repéré par les rebelles et dut se mettre à l'abri - voulant absolument voir le terrain, il se dressa sur le dessus du rocher qui le protégeait - Il fut immédiatement tué par un rebelle qui tira sur lui - La balle l'atteignit au poignet et le traversa de part en part en touchant le cœur - Il tomba foudroyé - Un soldat qui se trouvait à une vingtaine de mètres, a déclaré que la mort avait été instantanée -

Le corps, mis à la disposition du Commandant de l'hôpital par mes soins, réussit à déterminer les rebelles - Le corps de votre mari fut, à ma demande, ramené à Guelma en hélicoptère - J'ai été le ramener à l'hôpital - Et à côté de L'Annonciateur, j'ai longuement prié - Son visage était parfaitement calme et sans aucune expression de doute qu'il n'ait eu le temps de comprendre le sacrifice qui lui était demandé et qu'il ne l'ait pleinement accepté en se confiant à la miséricorde divine -

Permettez-moi, Madame, en vous présentant mes hommages de vous redire toute ma très grande sympathie et mon désir de vous aider si je peux le faire

D. Borel

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Direction interdépartementale
de DIJON

AGENT D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE
53, Rue Sambin - *Dijon*
TÉL. 32.73.36

Centre de Dispersion

RECOMMANDE

N° 3.700 - P.J./H.L.

à rappeler

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIJON, le 28 Mars 1960

37, rue de l'Île

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,

à Madame COURBON Marthe
8, rue Maisiat

L Y O N (Rhône)

Madame,

J'ai le pénible devoir de vous informer que la dépouille mortelle de votre époux, François, chef de Bataillon au 151ème R.I., décédé en Algérie le 17 Février 1960, sera remise à Monsieur le Maire de CHATEAU-DES-PRES (Jura), le 5 AVRIL 1960 à 11h.45.

Vous voudrez bien prendre contact avec la Municipalité de cette commune pour l'organisation des obsèques.

En vous adressant mes condoléances émues, veuillez agréer, Madame, l'hommage de ma considération distinguée.



LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
P. Le Chef de Secteur,

28 Mars 1960

XXXXXXXXXX

SECTEUR D'ÉTAT CIVIL MILITAIRE

53, Rue Sambin *Dijon*

Tél. 32.73.36

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,

Centre de Dispersion

à Monsieur le Préfet
du Jura
Bureau du Cabinet

3.702 - P.J/H.L

LONS-LE-SAUNIER

O B J E T : Restitution de corps de militaires
décédés en A.F.N.

Je vous rends compte que les dépouilles
mortelles des militaires dont les noms suivent, décé-
dés en A.F.N. seront remises à MM. les Maires de votre
département le Mardi 5 AVRIL 1960 :

- 1/ Chef de Bataillon COURBON François, du 151ème R.I.
décédé le 17 Février 1960 dans la région d'HAMMAM
MESKOUTINE près de BONE, commune de CHATEAU-DES-
PRES à 11h.45
- 2/ Soldat; MERLE Pierre, du 6ème Bataillon de Tirail-
leurs, décédé le 13 Février 1960 à MECHERIA dépar-
tement de SAIDA, commune de MANTRY à 16h.30.

COPIE transmise à Monsieur
le Lieutenant Colonel
ALIZON, Major de
le 6ème Régiment Militaire
à LYON, suite de ma lettre
n° 3.69 du 17.3.1960. X

Madame COURBON Marthe, épouse du défunt
demeurant à LYON 8, rue Maisiat, Monsieur MERLE Léon
père du défunt demeurant section de Montchauvrot à
MANTRY ainsi que MM. les Maires sont avisés par mes
soins.

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
P.O. le Chef de Secteur,

LE DIRECTEUR INTERDEPARTEMENTAL,
P.O. le Chef de Secteur,

Jean Sadoulet le 30.3.60.

Madame,

Sur la demande de mon capitaine c'est avec émotion que je viens vous relater le déroulement de l'opération dans laquelle votre mari devait trouver la mort? ce jour là j'accompagnais votre mari en opération près de Ras. et. Sabla nous sommes partis de bonne heure l'opération se passait normalement à midi nous avons mangé ensemble, et c'est vers deux heures de l'après midi d'une section des unités territoriales avait accroché l'ennemi avec un

l'ennemi a belles, le commandant
s'approcha du lieu pour se
rendre compte de la situation,
à ce moment le commandant
voulut regarder avec ses jau-
melles et fut touché au
côté droit: est tué sur le
coup, avec mes sincères con-
dolences réciproques, Madame, l'ex-
pression de mes sentiments
dévoués

Vincents

Soldat Vincent Marsel

S.P. 86. 522

A. F. N.

Le 31-3-60



Madame

J'aurais désiré Vous répondre plus rapidement, et je Vous demande de croire que je ne Vous ai pas oubliée.

Mais d'une part j'ai beaucoup de travail et d'autre part il m'a été difficile de trouver le témoin que Vous me demandiez.

En effet quand votre mari s'est rendu compte que l'unité territoriale qu'il avait sous ses ordres était sévèrement accrochée, et qu'il s'est fait en avant, il était assez isolé.

Aussi n'ai-je pu recueillir que le témoignage du soldat Vincent

Sorti avec lui en opération & je
Vous envoie sa lettre ; elle est un
peu simple et brève ; mais elle a
le mérite d'être vraie.

Cette simplicité même
fait d'ailleurs ressortir davantage
le sacrifice de votre mari, disparu
brutalement au moment où il
affrontait toute sa passion à faire
son métier.

Mon regret est grand de
ne pas pouvoir répondre à votre
appel autrement, mais je voudrais
que Vous soyez persuadée que je
ne puis Vous envoyer rien d'autre.

En Vous présentant mes respec-
tueux hommages, je Vous demande
de croire, Madame, que je reste à
votre toute entière disposition.



Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Amis,

Le Chef de Bataillon François COURBON, Commandant le 2^o Bataillon du 151^o Régiment d'Infanterie Motorisée et le Quartier Ouest du Secteur de GUELMA, est tombé au champ d'honneur le 17 février 1960.

Le Lieutenant-Colonel, Commandant le Quartier d'OUED ZENATI, avait monté ce jour-là une opération à proximité des limites des Secteurs de CONSTANTINE et de GUELMA, et il avait demandé au Commandant COURBON d'y participer en prenant le Commandement d'un Sous-Groupement, de marche formé par des unités du Secteur et par une Compagnie d'Unités Territoriales de CONSTANTINE. Le Commandant COURBON n'était pas homme à refuser un tel Commandement.

L'affaire avait bien commencé. A la fin de la matinée, 6 rebelles étaient hors de combat et 4 armes avaient été récupérées.

Au début de l'après-midi, un groupe rebelle se dévoilait brusquement devant la Compagnie U.T. et ouvrait sur elle un feu meurtrier qui la clouait au sol.

Pour mieux diriger l'action, le Commandant COURBON se portait à proximité immédiate de la ligne de feu. A peine arrivé, il était mortellement blessé.

Aussitôt alerté, le Commandant du 1^o Bataillon du 151^o Régiment d'Infanterie Motorisée, partait en hélicoptère avec une de ses Compagnies pour prendre la relève. Il était bientôt renforcé par les Nomades et les Harkis.

A la tombée de la nuit, les rebelles étaient anéantis, 8 armes nouvelles étaient entre nos mains. La mort du Commandant COURBON avait commencé à recevoir la vengeance qu'elle mérite.

Arrivé au Régiment il y a moins de deux mois au moment où s'achevait la première phase des opérations qui vous avaient permis de nous installer dans le BOÛ HAMDANE, le Commandant COURBON avait reçu la mission de pacifier cette région, restée trop longtemps sous l'emprise rebelle.

Il avait reçu cette mission avec une joie profonde. Elle comblait ses aspirations de soldat sans peur et de chef ardent et généreux. Il était en effet de ces Officiers qui savent employer les armes sans faiblesse mais qui pensent qu'elles ne doivent être utilisées que pour le bien des populations.

La veille du jour où il devait tomber, j'avais parcouru avec lui le territoire placé sous son autorité et j'avais une fois encore senti

.../...

avec quelle force il voulait apporter la paix aux populations placées sous sa responsabilité. J'avais mesuré aussi avec quelle énergie il se donnait à cette mission.

Cette mission, mon cher COURBON, nous la mènerons à bien avec une ardeur renouvelée. Ce sera la meilleure façon de rester digne de vous, de votre sacrifice et de garder votre souvenir et votre exemple.

La douleur que nous ressentons tous ici nous réunit à votre épouse et à vos cinq enfants qui viennent d'apprendre comment vous êtes tombé pour la France.

Que Dieu, qui vous a accueilli, les aide à supporter la terrible épreuve qui est aujourd'hui la leur.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

VILLE
de
SAINT-ETIENNE

N° Tr. 17

ACTES DE DECES

Pour l'année 1960

S. N.

Commune de Guolma ; Bone. Le dixsept
février, mil neuf cent soixante, à quatorze heures
trente minutes, est décédé à 10 kms Sud-Ouest de
Hannan-Moskoutine (Dépt Bone), François Claude - - -
COURBON divorcé en première noce de Gabrielle Rose
Félicie SARNAL, Epoux de Marthe Marie Julie JACQUIER,
âgé de quarante six ans, Officier d'Active, Commandant
au 151e Régiment d'Infanterie Motorisé, décoré de la
Croix d'Officier de la Légion d'Honneur, et de la
Croix de la Valeur Militaire avec Palmes, domicilié
29, rue Arago à Saint-Etienne, né à Saint-Etienne,
le vingt huit mai mil neuf cent treize, fils de - - -
Gabriol et de Marie Blandine BARRIERE. - - - - -
Transcrit le vingt trois février mil neuf cent - - -
soixante par nous, Claudius BARRIERE, Adjoint au
Maire de Saint-Etienne, Officier de l'Etat Civil par
délégation. - - - - -

ONT POUR LA FRANCE"

Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au registre.

Saint-Etienne, en Mairie, le huit juillet

mil neuf cent soixante

Le Maire,
L'Adjoint délégué,



ACTIONS D'ECLAT ET CITATIONS

Citation à l'ordre de la Brigade Aérienne n° 70

Officier de tirailleurs, passe dans l'Aviation, s'est révélé comme un véritable observateur - très allant, volontaire pour toutes les missions au cours de la période la plus active de la guerre, a effectué des reconnaissances photographiques et à vue tout particulièrement les 3 et 4 juin sur l'AISSNE, au cours desquelles il a pu rapporter des renseignements précis sur les préparatifs et la situation de l'ennemi. Cette CITATION comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de BRONZE.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée O.G. n° 43 en date du 25.3.45 du Général Commandant le 1° C.A.

Commandant de compagnie de commandement remarquable - organisateur de plein du sens du devoir. Le 27/1.45 à l'attaque des Faubourgs de CRONAY et pendant leur occupation a dirigé les services de ravitaillement et d'approvisionnement du Bataillon dans des conditions parfaites payant de sa personne pour assurer le fonctionnement sans aucun souci du danger, donnant à ses subordonnés un bel exemple de conscience et de courage.

Citation à l'ordre de la Brigade (Ordre Général n° 13 en date du 24.6.45 du Général Commandant l'I.D./4

"Commandant la Cie de Cdt du Btn a, pendant les opérations d'avril 1945 en BADE et en WUTTENBERG, assuré de façon parfaite le ravitaillement et l'approvisionnement du Bataillon dans des conditions toujours très difficiles.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée (Ordre Général n° 66 en date du 7 septembre 1948 du Général Commandant en chef à MADAGASCAR et dépendances

Commandant la Cie de commandement du Bataillon et la zone de BRICKAVILLE assurant les fonctions d'Officier de renseignements du sous-secteur, a déployé une grande activité pour ramener les populations dans leurs villages. A organisé de nombreuses sorties dans la région de BRICKAVILLE, prenant lui-même la tête de plusieurs de ces expéditions. Le 1er octobre 1947 en particulier, après une longue marche de nuit a surpris un groupe de camps rebelles sur AMPASIMANEVA les détruisant tous et infligeant des pertes sensibles à l'ennemi."

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des T.O.E. avec étoile de vermeil.

CITATIONS ACCOMPAGNANT L'INSCRIPTION AU TABLEAU SPECIAL DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE LA MEDAILLE MILITAIRE (pour mémoire)

Croix d'Officier de la Légion d'Honneur avec citation à l'Armée comportant l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme - Décret du 25.5.60 - J.O. du 31.5.60 pour prendre rang le 17.2.60.

RENSEIGNEMENTS DIVERS ET D'ETAT-CIVIL

Région : 10° REGION MILITAIRE
Place de : G U E L M A
Corps : 151° REGIMENT D'INFANTERIE MOTORISEE
Adresse Postale : S.P. 36 617 A.F.N.

I N V E N T A I R E

Des papiers personnels, bijoux, objets précieux, valeurs, effets et objets personnels composant la succession de :

Nom : **COURBON**
Prénoms : **FRANCOIS CLAUDE**
Grade : **Commandant**
Né le : **28 Mai 1913**
à : **St. ETIENNE (Loire)**
Décédé le : **17 Février 1960**

Domicile de la personne à prévenir en cas d'accident :

Madame COURBON
8 Rue MAISIAT
LYON 1°

Les dits papiers, bijoux, objets ont été adressés suivant indication portée au bas de chaque cadre :

- Service des successions militaires - 139, Rue de Bercy - PARIS 12°
- Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
à ALGER
- Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
à ORAN
- Direction Interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
à TUNIS

oo0)\$(0oo

Bijoux et Objets précieux expédiés le /

OBJETS NON PRÉCIEUX - MAFETD

<u>DESCRIPTION ET RÉFÉRENCES</u>	<u>QUANTITÉ</u>		<u>OBSERVATIONS</u>
	<u>en chiffres</u>	<u>en lettres</u>	
- Cantine contenant	1	une	
- Gabaraine kaki avec sa doublure	1	une	
- Costume civil 2 pièces	1	un	
- Robe de chambre	1	une	
- Pull over de laine	2	deux	un gris et un vert
- Chemise toile kaki	1	une	
- Chemise blanche	1	une	
- Maillots de corps blancs	2	deux	
- Gants de toilette	2	deux	
- Cravates civiles	3	trois	dont 1 militaire
- Tenue de drap	1	une	(veste, pantalon avec insi- gne 151° RIM et Para)
- Ceintures	2	deux	1 en toile 1 en cuir
- Gants feuves en cuir	2	deux	2 paires dont 1 fourrés
- Trousse nécessaire chaussure	1	une	avec 1 brosse chaussure 1 boîte de cirage KIVI et 1 brosse à cirer
- Loupe	1	une	
- Serviette cuir	1	une	
- Chaussures basses rouges	1	une	1 paire
- Lunettes avec étui	2	deux	+ lunette de soleil se fixe
- Boitier Sander avec pile	1	un	
- Trousse en toile kaki	1	une	contenant 3 écusons 151° RIM 3 écusons 2° DLS, 1 écuson Rhin et Danube, 1 écuson 5° MFA, 3 barrettes de déco- rations et 1 paires de man- chettes .
- Décolateur de pipe	1	un	
- Chaussettes en nylon	3	trois	3 paires
- Chaussettes en laine	1	un	1 paire
- Brosse à laver	1	une	
- Short kaki	3	trois	
- Chemise kaki	2	deux	
- Galot kaki	1	un	
- Glaces	2	deux	dont 1 glaces de poche
- Fortes manteaux	7	sept	dont 1 en bois et 2 métal
- Pantalons d'été kaki	2	deux	
- Veste d'été	1	une	
- Mouchoirs	4	quatre	
- Slip de bain	1	un	
- Gants de laine	1	un	1 paire
- Trousse d'écolier en cuir	1	une	contenant 1 critères, 1 gomme, 1 règle en bois, 1 crayon de couleur, 1 ciseaux et 1 stylo à bille avec 2 recharge.

LETTRES ET TMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION DU MINISTRE, ETC.

Extrait de l'ordre du Régiment n° 67 : Extrait de l'ordre général N° 1 du 3.9.36
Pour le zèle et le dévouement dont il : (Témoignage de satisfaction)
a fait preuve comme instructeur dans :
les écoles de perfectionnement des ca- : A l'ordre de la DIVISION - Pour son zèle
dres de réserve pendant l'année scolai- : et son dévouement comme instructeur dans
re 1937-38. : les écoles de perfectionnement et la pro-
: pagande en faveur des écoles.

Françaises

Etrangères

Chevalier de la Légion d'Honneur :
(décret du 13.12.1950 - J.O. n° 294 :
du 14.12.50 p. 12.670) :
Croix de Guerre 1939-45 avec 1 étoile :
de vermeil, 2 étoiles de bronze :
Commemorative 39-45 :
Médaille coloniale (Madagascar) :
Croix de Guerre T.O.E. étoile vermeil :
1 palme :
Officier L.H. Décret du 25.5.60 - :
J.O. du 31.5.60 :

Certifié conforme aux pièces et documents du dossier.

Paris, le

19

Le Directeur

Le Chef de Bureau

Cachet : SEPR Groupement Régional n° 58
Le Colonel

signé : Illisible

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

GOVERNEMENT MILITAIRE
DE LYON & VIII° REGION

LYON, le 24 OCT. 1960

Le Général d'Armée DESCOUR
Gouverneur Militaire de LYON
Commandant la 8ème Région,

PO Le Lieutenant-Colonel ALIZON
Chef du 2° Bureau,



upon June MAISIAT

decide'

E X T R A I T

du DECRET en date du 25 mai 1960
publié au J.O. du 31 mai 1960
portant promotions et nominations dans la LEGION D'HONNEUR

ARTICLE 1er. - Sont promus ou nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

AU GRADE D'OFFICIER

REGULARISATIONS

"Pour prendre rang à la date du 17 février 1960"

COURBON François, Claude, Chef de Bataillon - 2/151ème Régiment d'Infanterie Motorisé -

"Officier supérieur d'une ardeur exemplaire et d'un courage hors de pair. Nommé au commandement du 2ème Bataillon du 151ème R.I.M. et du Quartier Ouest du Secteur de GUELMA (Zone Est du Constantinois) le 5 janvier 1960 s'est imposé immédiatement à tous par son mépris du danger, sa volonté de vaincre et son exceptionnelle générosité. Désigné pour prendre le 17 février 1960 le commandement d'un sous-groupement opérationnel dans le djebel ES SAADA (Zone Nord Constantinois), a enlevé d'un bond ses premiers objectifs infligeant à l'adversaire des pertes sensibles (6 rebelles hors de combat, 4 armes récupérées). Au cours de la seconde phase de l'action, une de ses compagnies se heurtant à une forte résistance rebelle, s'est porté sur la ligne de feu sans se préoccuper du risque et a été grièvement blessé au moment où il allait enlever ses hommes à l'assaut. Est pour tous le magnifique exemple du chef tout entier consacré à sa mission".

.....

CES PROMOTIONS ET NOMINATIONS COMPORTENT L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

Par le Président de la République
Le Premier Ministre,
signé : Michel DEBRE

SIGNE : Charles de GAULLE

Le Ministre des Armées,
signé : Pierre MESSMER

POUR AMPLIATION

L'Administrateur Civil de
1ère classe SOMMAIRE,
Chef du Bureau des Décorations,
P.O. Le Commandant DEVILLER,

Deviller

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE:

49079

NOM :

Carbon

160

PRÉNOMS :

François, Claude

né le

28 Mai 1913

à

Saint Etienne (Loire)

a été nommé

Chevalier

de la Légion d'Honneur

par décret du 13 DEC 1950

rendu sur le rapport du Ministre de DES ARMEES

pour prendre rang du

en qualité de

Capitaine

d'Infanterie

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

27 DECE 1950

21 AVR 1952

17 JUIL 1951
580 B^{co} Subdiv^{co} Roumanie SEPR
Port Lamotte à Tyou

31 MAI 1960

promu au grade d'

Officier

A.F.N.

de la Légion d'Honneur

par décret du 25 MAI 1960

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

Chef de

Bataillon 2/151^e Régiment d'Infanterie Motorisée

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

promu au grade de

Commandeur

de la Légion d'Honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

Date du décès :

1907 9 17-2-60

De 1-1-51 au 30-12-51
1000
500
266490
44084
RÉGULARISÉ EN VERTU DES DISPOSITIONS du DÉCRET du 27 MARS 1962 APRÈS DÉLIBÉRATION DU CONSEIL de l'ORDRE
RENDUE PAR LE CONSEIL de l'ORDRE A LA DATE DU : 27 MARS 1960
Carbon, François, Claude.

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES

DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N^o 19079

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à Monsieur le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION

D'UN MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Six Mai
mil neuf cent cinquante et un
Nous Général de Corps d'Armée NOIRET, Gouverneur
Militaire de LYON, Commandant la 8ème Région.

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur
avons fait { placer devant le front des troupes
 { introduire
M Bourbon François, Claude
Capitaine d'Inf.
adresse 580^e Rue Saldinier inconnu S.E.P.R.
Fort Lamotte - Lyon

Joindre un bulletin de
naissance et s'il y a lieu le
livret de traitement de
Médaille Militaire.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception
suivante :

« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs
qui nous sont conférés, nous vous faisons CHEVALIER de la Légion d'honneur ».

Puis nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour
être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, après avoir été signé par le
récipiendaire et par nous.

Fait à L Y O N, les jours, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

49079

MINISTERE DES ARMEES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

à l'appui d'une décoration décernée sur contingent spécial A.F.N.

NOM & Prénoms : COURBON (François, Claude)
Date et lieu de naissance : 28 Mai 1913 à SAINT ETIENNE (Loire)
Grade et Arme : Chef de Bataillon - Infanterie Métropolitaine
Affectation : 2/151ème Régiment d'Infanterie Motorisé
Décoration attribuée : Officier de la Légion d'Honneur
Date du décret : 25 Mai 1960
Prise de Rang : 17 Février 1960
Date du J.O. : 31 Mai 1960

MOTIF D'ATTRIBUTION

" Officier supérieur d'une ardeur exemplaire et d'un
" courage hors de pair.
" Nommé au commandement du 2ème Bataillon du 151°
" R.I.M. et du quartier Ouest du Secteur de GUELMA (Zone Est du Constantinois
" le 5 Janvier 1960, s'est imposé immédiatement à tous par son mépris du
" danger, sa volonté de vaincre et son exceptionnelle générosité.
" Désigné pour prendre le 17 Février 1960 le commande-
" ment d'un sous groupement opérationnel dans le djébel ES SAADA (Zone Nord
" Constantinois) a enlevé d'un bond ses premiers objectifs infligeant à
" l'adversaire des pertes sensibles (6 rebelles hors de combat, 4 armes
" récupérées). Au cours de la seconde phase de l'action, une de ses compa-
" gnies se heurtant à une forte résistance rebelle, s'est porté sur la
" ligne de feu sans se préoccuper du risque et a été grièvement blessé
" au moment où il allait enlever ses hommes à l'assaut.
" Est pour tous le magnifique exemple du chef tout
" entier consacré à sa mission."

CETTE PROMOTION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX
DE LA VALEUR MILITAIRE AVEC PALME.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

a) Légion d'Honneur : Chevalier du 13 Décembre 1950
b) Médaille Militaire :
c) Citation à l'Ordre : Croix de Guerre - 1 Corps d'Armée - 1 Brigade -
avec Croix de guerre :
ou Croix de la Valeur :
militaire. :

BLESSURE DE GUERRE : Blessé le 17 Février 1960 au Djebel ES SAADA (Z.NC)
Détédé des suites de ses blessures le 17 Février
1960

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

VILLE
de
SAINT-ETIENNE

N° DE L'ACTE

1230

Service
Militaire

EXTRAIT du REGISTRE des ACTES de NAISSANCE

pour l'Année 1913

Le vingt-huit mai mil neuf cent treize

est né François Claude Courbon

fil s de Gabriel Courbon

et de Marie Blandine Barrière

Marié à Saint-Etienne le 15 avril 1941 avec Gabrielle

Rose Félicie Larnal

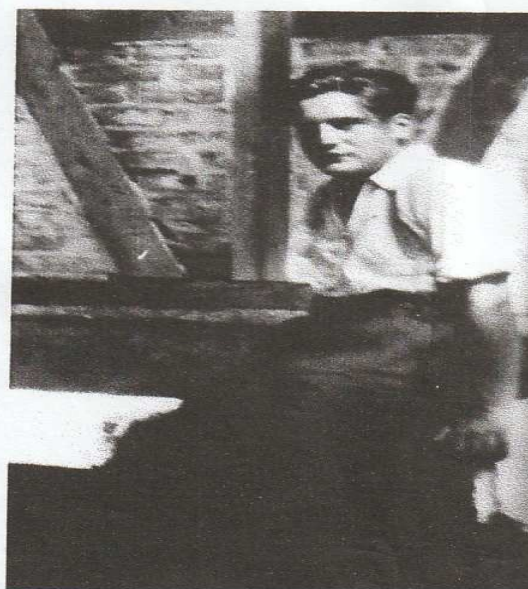
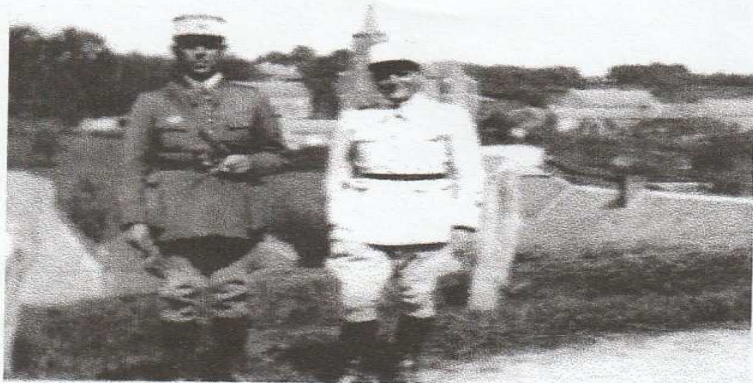
Pour extrait : Saint-Etienne, le quinze mai mil neuf cent cinquante-un



Le Maire,

L'Adjoint délégué

François Courbon



Entre 1935 et 1937 François est Instructeur dans les "écoles de perfectionnement et de propagande en faveur des écoles" comme en témoigne une citation à ce titre en septembre 1936. Nommé lieutenant en octobre 1937, il est alors instructeur dans les écoles du cadre de réserve comme en fait foi une citation.

Septembre 1936 : Extrait de l'Ordre Général N° 1 du 3.9.36 (Témoignage de satisfaction) :

"A l'ordre de la Division - Pour son zèle et son dévouement comme instructeur dans les écoles de perfectionnement et de propagande en faveur des écoles".

1938 : Extrait de l'ordre du Régiment N° 67 :

"Pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve comme instructeur dans les écoles des cadres de réserve pendant l'année scolaire 1937-38"

François Courbon

C'est la guerre, et en France le début de la retraite des troupes allemandes.

9 octobre 1944, François débarque à Marseille affecté au CIAMRM 104.

16 janvier 1945 : il rejoint 6ème RTM, il prend le commandement CB 3 et participe à la campagne d'Alsace.

Citation à l'ordre du Corps d'Armée O.G. N° 43 en date du 25.3.45 du Général Commandant le 1er C.A. :

"Commandant de compagnie de commandement remarquable - organisateur de plein sens du devoir. Le 27.1.45 à l'attaque des faubourgs de Cernay et pendant leur occupation a dirigé les services de ravitaillement et d'approvisionnement du Bataillon dans des conditions parfaites payant de sa personne pour assurer le fonctionnement sans aucun souci du danger, donnant à ses subordonnés un bel exemple de conscience et de courage".

17 avril 1945 : traverse le Rhin et passe en Allemagne.

5 mai 1945 : passe en Autriche.

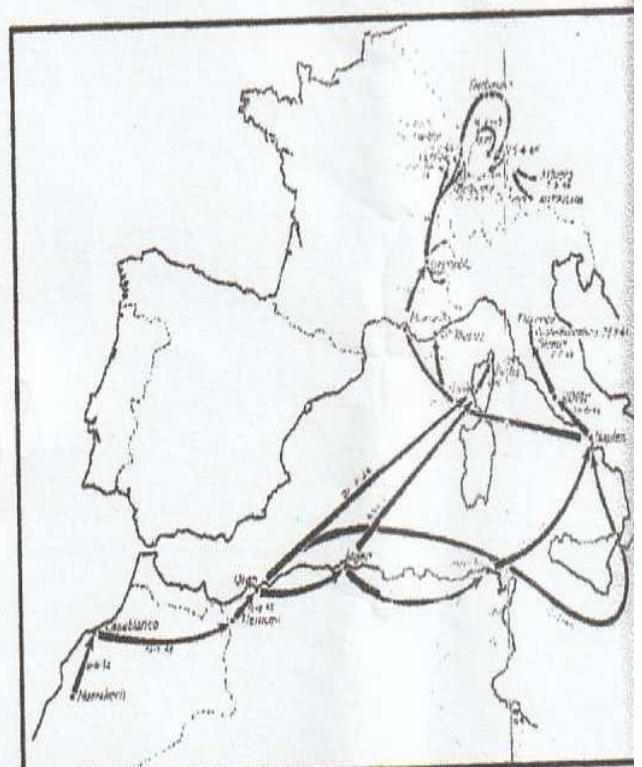
24 juin 1945 : Citation à l'ordre de la Brigade (Ordre général N° 13 en date du 24.6.45 du Général Commandant l'I.D./4) :

"Commandant la Cie de Cdt du Btn a, pendant les opérations d'avril 1945 en Bade et en Wurtemberg, assuré de façon parfaite le ravitaillement et l'approvisionnement du Bataillon dans des conditions toujours très difficiles".



Embarquement des régiments de tirailleurs marocains pour la campagne Rhin-Danube de 1ère Armée du Général De Lattre de Tassigny

Octobre 1944-Juin 1945



Septembre 1954 : François part pour 21 mois en Indochine.

Il embarque en avion le 1er septembre et arrive le 5 à Saïgon.
Il est affecté à l'encadrement des Unités Parachutistes.

Il débute son séjour dans le nord du Vietnam, au Tonkin à Hanoï. Car il faut dans le Nord organiser le repli et c'est la mission de François.

Indochine

1858 : première intervention des Français
En 1945 l'Indochine française est composée de trois Etats, le Viet-Nam, le Laos et le Cambodge

8 septembre 1945 : Ho Chi Minh, fondateur du parti communiste vietnamien (Viet-Minh) proclame la République Démocratique du Viet-Nam.
Conférence de Fontainebleau : rupture

19 déc. 1946 : début de la guerre d'Indochine entre le Viet-Minh et la France.

Janvier 1950 : Ho Chi Minh reçoit l'appui de la Chine communiste

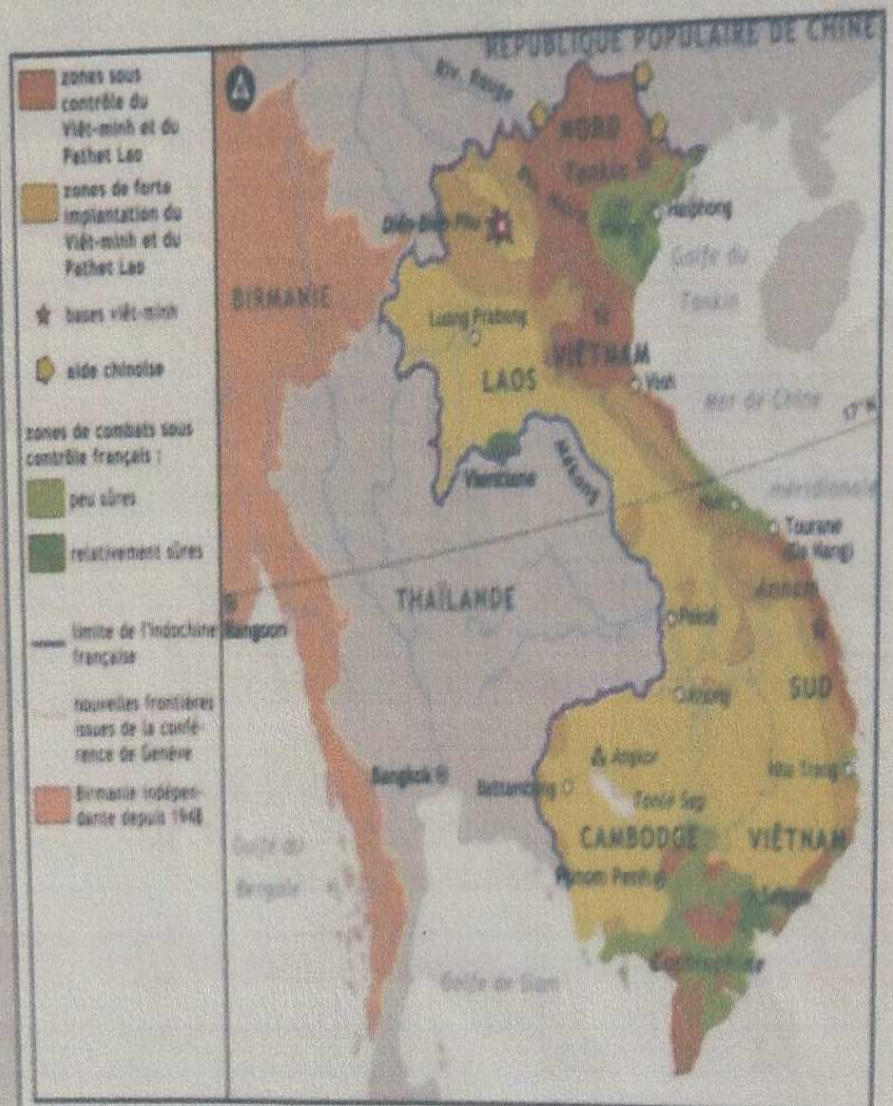
Mai 1954 : chute du camp retranché français de Dien Bien Phu

Juillet 1954 : accords de Genève. Au nord du 17^e parallèle République Démocratique du Viet-Nam sous régime communiste. Au sud République du Viet-Nam pro-occidental avec soutien américain

02/09/1954 : Arrivée de François à Saïgon : il est envoyé dans le nord à Hanoï pour la liquidation des bases qui doivent être remis aux autorités du nord Viet-Nam, dans le cadre des accords

02/09/1954 : François embarque à Saïgon pour Hanoï où il arrive le 6 mai

1954 : Départ des dernières troupes françaises du sud Viet-Nam



Lyon Croix-Rousse

Nouvelle affectation et donc nouveau départ pour la famille qui quitte Besançon pour Lyon en septembre 1958.

Ils s'installent à la **Croix-Rousse** au 8, rue Maisiat. C'est une sorte d'enclos où ont été bâties de petites maisons pour les officiers. Il y a là les Bodolec et les Monnot.

Colette va en classe chez les Salésiennes près de l'église St Bruno.

Depuis le 1er janvier 1958 François exerce ses fonctions place Bellecour à l'**Etat-Major du Gouverneur militaire de Lyon, au 2ème bureau**, une sorte de service de renseignements. Il y côtoie, entre autres, Maurice Le Lannou, professeur à l'université de Lyon et officier de réserve, qui sera plus tard le patron de Michèle.

Lors d'un voyage d'études en Corse en 1964 il lui dira l'admiration qu'il avait pour le commandant Courbon et comment, quand c'était nécessaire, ce dernier l'avait aidé à obtenir des sursis pour ses étudiants. Il s'agissait justement de la guerre d'Algérie, notre dernière guerre coloniale.

Sur la photo de gauche, François accompagne Jean-Claude en Forêt Noire pour un séjour linguistique à Donaueschingen. A cette occasion il fait le détour par les champs de bataille où il a combattu une douzaine d'années avant. Il explique tout ça à Jean-Claude et Michou qui ne mesurent pas alors l'importance de ces combats.

Le 8 décembre 1959 François quitte Lyon pour l'Algérie. Il est affecté au 151ème R.I.M (Régiment d'Infanterie Motorisée) mais il doit commencer par faire un stage à Arzew à 30km à l'est d'Oran. Il écrit à Michou le 12 décembre :

« Stage de pacification et de contre guérilla, stage très intéressant... Que je te décrive maintenant le camp où nous sommes : il est placé sur les pentes d'une colline qui descend jusqu'à la mer, en plein bled, car nous sommes en réalité à 5km d'Arzew. Il s'appelle le camp des Gazelles, c'est joli. Pas mal de baraques.

L'Algérie

1830 : arrivée des Français en Algérie

1848 : l'Algérie devient un ensemble de départements français

7 mai 1945 : émeutes de Sétif

1er nov. 1954 : création du FLN. Débuts de la guerre d'Algérie

mars 1956 : la France reconnaît l'indépendance du Maroc et de la Tunisie

juin 1958 : De Gaulle est chef de gouvernement

Décembre 1959 : François est affecté en Algérie

24 janvier 1959 : journée des Barricades (manifestation à Alger des partisans de l'Algérie Française contre De Gaulle)

17 février 1960 : mort de François dans le secteur de *Guelma*

Avril 1961 : échec du putsch des généraux à Alger

19 mars 1961 : accords d'Evian, prélude à l'indépendance

1er juillet 1962 : l'Algérie est indépendante.



ois Courbon



François Courbon est né le 28 mai 1913 à St Etienne (Loire). C'est le deuxième enfant de **Gabriel Courbon** et de **Blandine Barrière**. Son frère aîné **Pierre** est né en 1910 et son cadet, **Charles** en 1915.

Ils habitent rue Arago et c'est là que François rencontrera **Gaby**, ainsi que **Paul Clément**, son ami.





François Courbon

Ce que l'on sait des circonstances de la mort de François.

Cela s'est passé dans la Région de Constantine, secteur de Guelma, au nord du quartier d'Oued Zénati, Massif de Bou-Hamdane près de Ras-el-Akba. C'est en portant secours à une compagnie-commando des Unités Territoriales de Constantine, constituée uniquement de volontaires, qui se trouvait prise dans un violent accrochage vers 15h ce 17 février 1960, dans les rochers dominants la Mechta-Chabet-Tine, que François a été tué. Le colonel du 151^{ème} R.I.M a écrit ceci le 21 février 1960 dans une lettre de condoléances à Marthe :

« Il avait le commandement du 2^{ème} Bataillon du Régiment et du Quartier Ouest du secteur et avait reçu la mission de pacifier cette région, restée trop longtemps sous l'emprise rebelle. Sa curiosité intellectuelle, son désir de s'informer de tous les problèmes, sa bonne humeur et sa gaieté lui avaient valu d'emblée la sympathie de tous. Son courage simple et tranquille, son ardeur et son énergie nous avaient conquis d'emblée. L'avant veille et la veille de sa mort j'avais fait avec lui le tour de ces Unités et de ses Populations. Déjà il

connaissait à fond les difficiles problèmes que je lui avais demandé de résoudre. J'aimais la simplicité et la modestie avec lesquelles il les abordait et qui le poussaient à demander conseil en toute honnêteté. Cette honnêteté profonde qui était certainement l'un des traits essentiels de sa personnalité s'accompagnait d'une ardente générosité. La difficulté ou le danger lui importaient peu.

Il a eu une mort digne de lui, la mort du Chef qui se porte, sans se préoccuper du danger, là où il juge qu'il pourra le mieux commander, c'est-à-dire aider ses soldats à combattre et à vaincre. Arrivé sous le feu de l'ennemi, estimant qu'il devait voir exactement ce qui se passait pour donner les ordres les plus efficaces, il s'est dressé au dessus du rocher qui lui offrait une protection sûre et est tombé transpercé de part en part par une balle ajustée avec soin par un adversaire invisible. »

Au total on peut lire sur un document de liquidation de la pension de François que la durée de ses services militaires effectifs est de 26 ans, 4 mois et 17 jours.

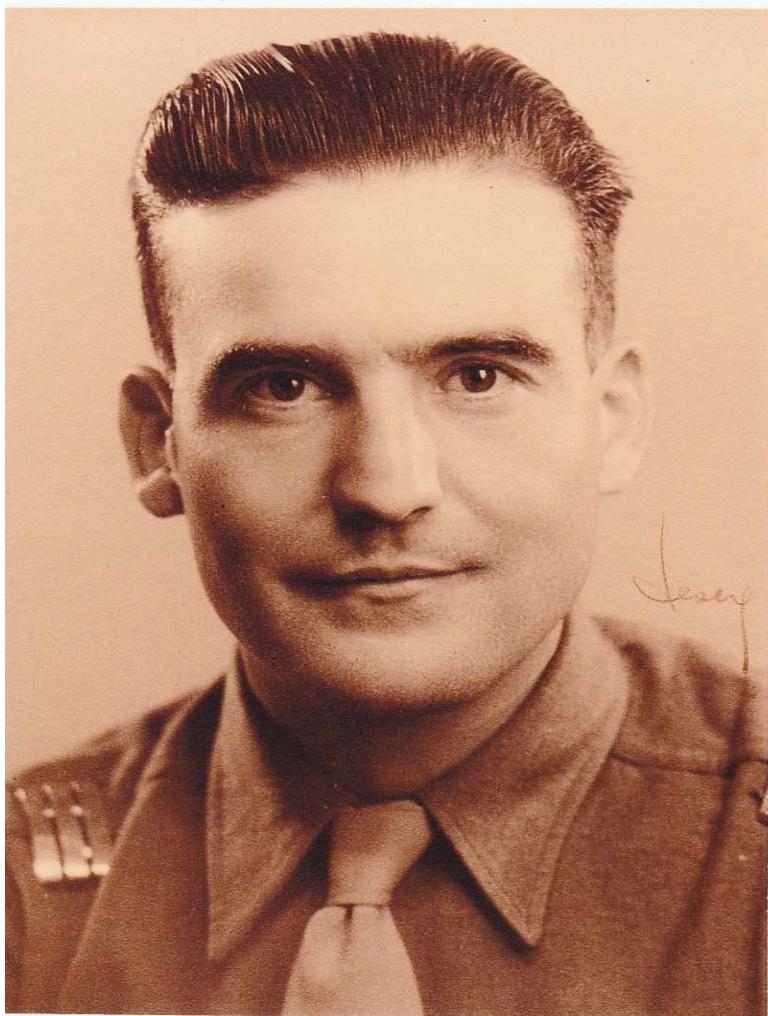
Il avait 46 ans.











Michel CARRIER
ancien d'AFN
1957 - 1959
3 Grande Rue
39130 BONLEY
TEL 03 84 25 57 33

Bonlieu le 5/01/2009

Chère Madame

Je vous prie de bien
voulair m'excuser pour le retard, et
en cette nouvelle année, vous présenter
tous mes vœux de bonheur et de santé.

En automne 1959, alors que
j'habitais Saint-Pierre, où mon père
était gérant de la fromagerie, j'ai eu
l'occasion de rencontrer votre papa,
le Commandant Caubon.

Nous avions des amis communs,
la famille Martin Gabriel installée
à St Pierre. J'ai eu même, un
homme de petite taille, des cheveux
très courts, avec qui, c'était un
plaisir de parler. Bien sûr, la
conversation revenait toujours sur
le même sujet, la guerre d'Algérie,
puis que je venais de rentrer, après
un séjour de seize mois passé là-bas.

Je n'ai jamais vu manifesté
aucun mépris, envers ce peuple,
qui demandait son indépendance
par les armes. Avec la profession
qu'il exerçait, c'était son devoir.

Malheureusement, le 12 Février
1960, la terrible nouvelle arrivait -

Prévenue par la famille Martin,
il venait d'être gravement blessé à
la tête, alors qu'il dirigeait une
opération -

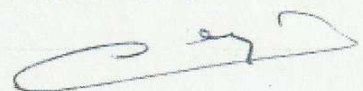
Ces obsèques à château des
Fris ont marqué, de ce petit
village du Grandvaux, de l'en
se souvenir peu de ce qui se passait
en Algérie, seul les familles
des soldats, souffraient, la
peur de perdre leur enfant.

Les honneurs militaires
lui ont été rendus par les trois
armes, Terre - air - mer. Présente
par monsieur Martin, avec trois
de mes camarades, mais avec
ce la douloureuse mission,
de le porter jusqu'à sa dernière
dormir.

Chère chère Madame,
malgré que nous nous connaissons
peu, mes parents et moi-même,
avons beaucoup pensé aux douloureuses
conséquences que cela provoquent
à votre famille.

Chère Madame, nous
rappeler ce souvenir douloureux
est peut-être une finalité -

Je vous prie d'agréer
mes sincères salutations





ALGER : René JANON

Un officier et cinq « U.T. » tués au cours d'un violent combat DIX-HUIT REBELLES ABATTUS

Alger, 17 février. (De notre correspondant particulier.)

Dans le Constantinois, un commando de volontaires récemment constitué à Constantine par des « U.T. » a livré un très violent combat hier après-midi, près de Ras-el-Akba, dans la région de Guelma. Dix-huit rebelles ont été tués et deux capturés, mais le commando a eu à déplorer six morts et sept blessés.

Le premier accrochage violent se produisit vers 15 heures, entre la compagnie de commando des U.T. et une section de fellagah retranchée dans des rochers au-dessus de la mechta de Chabet Dine. Le chef de bataillon commandant les unités d'Oued Zenati fut tué en se portant à hauteur de la mechta. L'aviation de chasse ne put intervenir efficacement en raison de l'imbrication des forces opposées et un avion « T 6 » touché d'une rafale de F.M. s'est abattu, le pilote ayant été tué d'une balle dans la tête.

Vers 16 heures, des renforts arrivèrent par hélicoptères ainsi qu'un escadron de chars et un bouclage de la mechta et des environs fut effectué. En fin de journée l'assaut fut donné et le combat se prolongea jusqu'à la nuit.

Les morts sont, outre le commandant de l'unité, originaire de la métropole, quatre cheminots de Constantine : le sergent René Pisani, le brigadier-chef René Uchedu, les soldats Paul Ciapara et Jean-Marie Lina, ainsi que le sergent Jacques Lanfranchi.

Dans l'Algérois, hier, à la tombée de la nuit, dans la région de Miliana, une 2 CV a été mitraillée par un groupe de rebelles. L'un des occupants, M. Emile Courtois, 23 ans, fils du premier adjoint au maire de Bou-Medfa, a été tué d'une balle au cœur. Deux de ses compagnons ont été légèrement blessés.

Une cellule politico-administrative F.L.N., qui était en liaison avec des groupes de la wilaya 4, a été décapitée à Alger à la suite d'une enquête ayant conduit à dix arrestations, dont celle du chef de groupe.

On apprend ce soir qu'outre MM. Michaux et Lacombe, M. Hattab Pacha, maire adjoint de la Casbah (2^e arrondissement d'Alger), a été suspendu de ses fonctions de conseiller municipal jusqu'à nouvel ordre, par arrêté du délégué général du gouvernement.

René Janon.

F.N.A.C.A du JURA

G.A.J.E.39

RUE DU 19 MARS 1962

DEPARTEMENT DU JURA

NOM DE LA COMMUNE

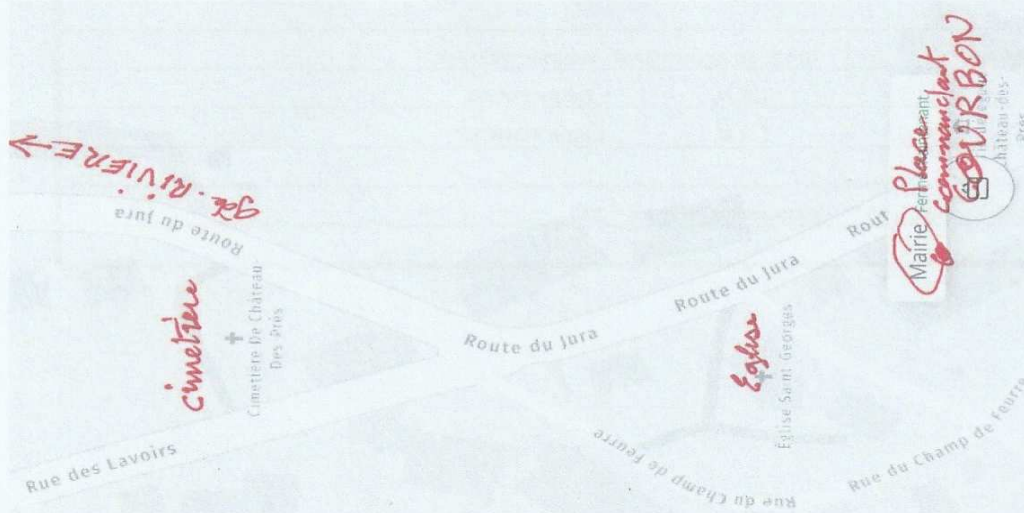
CHÂTEAU-DES-PRES

CODE POSTAL

39150

RUE

Place Commandant François COURBON



FNACA-GAJE

DEPARTEMENT: JURA	187 habitants
COMMUNE:	CHÂTEAU DES PRES GRANDE- RIVIERE
NATURE: Plaque	Place Commandant François COURBON
DATE DE L'INAUGURATION: 11 septembre 2021	
EN PRESENCE DE:	
MAIRE:	Jean-Jacques CHARTON
PRESIDENT DEPARTEMENTAL:	Daniel PANNAUX
PRESIDENT DEPARTEMENTAL: Délégué	Gérard BAILLY Hubert BERGEON
VICE PRESIDENT FNACA:	
RESPONSABLE G.A.J.E:	André VERNAY
PRESIDENT COMITE LOCAL:	Gérard BAILLY
PARLEMENTAIRES: Mme la Sénatrice Marie christine CHAUVIN	
Mme la Sénatrice Sylvie VERMEILLET	
AUTRES ELUS: M. le conseiller Régional Frédéric PONCET	
Mme la conseillère départementale Françoise VESPA	
MmeSandrine GAUTHIER-PACOUD Présidente des Maires du Jura	
Les Maires des environs ,le conseil municipal	
AUTRES PERSONNALITES:	
Les Enfants du Commandant COURBON, la famille	
Le président du souvenir Français M. Michel CARREZ	
La Gendarmerie, Les Ponpiers	
MEDAILLE: Croix du combattant: Maurice MONNIER	
T.R.N. Rémy PIARD	
T.R.N. Louis PONCET	
porte-Drapeaux 15 personnes environ 220	



DISCOURS CÉRÉMONIE DU 11 SEPTEMBRE 2021

Mr le Préfet, Mme la Parlementaire, Mme la Sénatrice, les Conseillers départementaux, les Élus, Capitaine des pompiers, gendarmerie, anciens combattants

Nous sommes réunis aujourd'hui, 11 septembre 2021, pour rendre hommage au commandant François COURBON, cet officier tombé au champ d'honneur en Algérie, pour son pays. Son histoire est familière pour certains habitants de Château-des-Prés, toutefois tous les habitants de la commune de Grande-Rivière Château ne la connaissent pas forcément. Le conseil municipal a choisi de lui dédier un lieu de mémoire pour le cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962. Rendre hommage et porter haut le souvenir pour ceux qui se sont sacrifiés et qui ont été sacrifiés pour le pays, nous en avons l'habitude.

Tous les ans, sur les longues listes du monument de l'Abbaye et celui-ci, nous citons plus de 40 noms de jeunes du pays mort en 14-18, et surtout ceux de la rafle du 15 avril 1944 par les nazis qui a anéanti la jeunesse du Grandvaux.

Mais aujourd'hui c'est un hommage particulier qui nous rappelle cette guerre d'Algérie que l'on appelait à l'époque les opérations de maintien de l'ordre en Afrique du Nord dont le cessez-le-feu en lieu le lundi 19 mars 1962, approuvé par 96% des Français.

Après 10 années de conflit, 30 000 soldats français laisseront leur vie et d'innombrables victimes civiles.

François COURBON, ce brillant et valeureux officier de la commune et particulièrement de Château-des-Prés, est né à St Etienne le 28 mai 1913, mais l'histoire nous prouvera qu'il prit vite racine en ces lieux, dont la famille réside encore dans le village. Il appréciait les paysages du Grandvaux qui lui rappelait son village dans la Loire, la rudesse des habitants et leur franchise, et ces parties de pêche dans la Bienne. Dans sa dernière lettre dédiée à son épouse le 16 janvier 1960, la veille de son décès, il lui tardait sa permission du mois d'avril pour venir à Château « le Cœur a sa raison que la raison ignore »

Or son destin en fut tout autre, voici donc le récit de sa vie :

François COURBON est né le 28 mai 1913 à St Etienne. Il a intégré l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1933 d'où il est sorti sous-lieutenant en 1935.

Nommé lieutenant en 1937, il participe à la campagne de France en 1939, comme officier tirailleur à la brigade aérienne n°70 où il obtient une 1^{ère} citation avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

En avril 1941, il épouse Gabrielle Saunal à St Etienne. De ce mariage naissent 3 enfants : Michelle, Jean-Claude et Colette.

Durant la « drôle de guerre » il est affecté au Maroc et promu capitaine. En 1945, il revient en France où il participe à la bataille d'Alsace en tant que commandant de compagnie au 6^{ème} Régiment de Tirailleurs marocains. Cette période lui vaut 2 citations élogieuses, à l'ordre du Corps d'Armée le 25 mars 1945 et à l'Ordre de la Brigade en avril 1945.

François COURBON est alors envoyé à Madagascar lors de la révolte malgache de 1946 où il reste 2 ans au 2^{ème} bataillon de marche du 3^{ème} Régiment de Tirailleurs Marocains. Il obtient une nouvelle citation à l'ordre du Corps d'Armée avec attribution de la Croix de Guerre des Territoires d'Opérations Extérieures avec étoile de vermeil.

En 1949, après un nouveau court séjour à Marrakech, il intègre l'école des troupes aéroportées d'Idron. Il y est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 13 décembre 1950.

En 1953, divorcé de Mme Gabrielle COURBON, il épouse Marthe JACQUIER, originaire de Château des Prés. Il rencontre Marthe à Lyon car c'est elle qui garde ses enfants. Ils se lient d'amitié et tombent amoureux. De ce 2^{ème} mariage naissent 2 enfants Françoise et Roger.

En 1955, alors qu'il se trouve à Saïgon, suite à la guerre d'Indochine, il est promu Chef de Bataillon. Il revient en France en 1956 au 5^{ème} Régiment des Tirailleurs Marocains à Besançon et en 1958, il est affecté à l'Etat-Major du gouvernement militaire de la 8^{ème} région à Lyon.

Il rejoint ensuite l'Algérie en décembre 1959, où il prend le commandement du 2^{ème} Bataillon du 151^{ème} Régiment d'Infanterie motorisée au secteur de Guelma.

Le 17 février 1960, alors qu'il est désigné pour prendre le commandement d'un sous groupement opérationnel dans le Djebel Es Sada, dans la zone nord constantinoise en petite Kabylie, sa compagnie se heurte à une forte résistance rebelle locale.

Ce 17 février une opération fut montée sous les ordres du lieutenant-colonel commandant du 9^{ème} Régiment de spahis, dans le massif de Bau-Hamdane. La compagnie commando des unités territoriales de Constantine y participe. Dès 10 heures, les forces de l'ordre entraient en contact avec quelques rebelles isolés. A 15 heures un accrochage très violent mettait aux prises la compagnie commando des Unités Territoriales et une section rebelle, retranchée dans les rochers.

François COURBON, chef de bataillon du secteur de Guelma fut tué ainsi que 5 territoriaux : le sergent René Pisani, le brigadier-chef René Uchedu, le sergent Jacques Lanfranchi ainsi que les soldats Paul Ciapara et Jean-Marie Lina, 7 autres furent blessés. Vers 16heures , des renforts étaient amenés par hélicoptère, en même temps qu'un escadron de chars était engagé. L'assaut était donné en fin de journée et le combat se terminait la nuit tombée.

Le commandant François COURBON avait 46 ans, son fils Roger dernier de la famille n'avait que 2 ans ½.

Cette ultime action de combat lui valut, à titre posthume, l'attribution de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire avec citation et Croix de la valeur militaire avec palme.

Le commandant François COURBON était un chef très estimé de ses supérieurs et de ses hommes. Il repose dans le cimetière de Château -des-Prés où il fut inhumé le 5 avril 1960, en présence de nombreux officiers supérieurs et personnalités locales.

C'est pourquoi, aujourd'hui 61 ans plus tard, ce qui prouve que le souvenir est indélébile, nous inaugurons cette place en l'honneur, en souvenir et au nom du Commandant Courbon.

« Les Vivants ne peuvent plus rien apprendre aux morts mais les morts au contraire instruisent les vivants » ChateauBriand.

Vive la République et Vive la France

Le Maire

Inauguration de la place François COURBON

Après cet émouvant geste ayant permis d'inaugurer cette place François COURBON et 19 mars 1962 cessez le feu en Algérie, c'est la pensée de tous mes anciens camarades Anciens combattants en Afrique du Nord que je vais essayer de vous traduire . Je ne vous retracerai pas le brillant passé du commandant François Courbon cela a été fait très brillamment par Monsieur Le Maire

Des lieux de mémoire pour nous souvenir du siècle qui s'est achevé jonché de conflits sanglants , différents les uns des autres, mais avec un point commun : des victimes innombrables, parmi lesquelles le commandant Courbon, dont la sacrifice ne doit pas sombrer dans l'oubli .

Il faut marquer le souvenir d'événements qui font,des partie de notre histoire de France , le rappeler à notre jeunesse , car chacun de nous vit avec son passé , son présent , pour nous dans la paix et la liberté .

Entre 1952 et 1962 la France était engagée dans une guerre , celle de l'Afrique du Nord , d'abord au Maroc , puis en Tunisie , et depuis le premier novembre 1954 le jour de la Toussaint , baptisé par la suite , la Toussaint rouge , en Algérie . Drôle d'aventure , qui n'avait pas l'aspect des guerres précédentes. Une véritable guérilla , une guerre sans nom , une guerre trop longtemps ignorée, trop longtemps oubliée .

A chacun son tour , comme dans toutes les villes dans tous les villages , il fallait y aller , Ainsi des millions de militaires , français appelés du contingent, engagés , rappelés ,harkis militaires de carrière comme le commandant Courbon ont du participer à cette guerre qui à l'époque ne s'appelait pas guerre , mais maintien de l'ordre , pacification, événements .

A cette époque , toute une génération celle de nos 20 ans celle de beaucoup s'entre nous présents aujourd'hui a été mobilisée ., marquée par l'abandon des études , du travail, de nos familles , les ennuis sentimentaux, la vie dure et les risques quotidiens dans un pays lointain et inconnu pour la plupart.

Il semble nécessaire pour la 3 eme génération feu, car rappelons que nos grands-pères ont fait 14-18, nos pères 39-45, il semble nécessaire de rappeler de temps en temps le lourd bilan de la guerre d'Algérie, et des combats du Maroc et de la Tunisie ;

30 000 miliaires français de toutes les origines , de toutes races , de toutes confessions , morts au printemps de leur vie , 300 000 blesses et malades , pour la plupart à l'âge de 20 ans , c'était vraiment beaucoup d'entre nous .

Ce qui est fait aujourd'hui par la commune de Grande Rivière est le témoignage de mettre tout en œuvre pour que leur mémoire soit dignement honorée . Permettez d'associer à cette inauguration de cette place du commandant Courbon le souvenir de ces 30 000 camarades et les victimes des 2 autres conflits qui endeuillèrent la France .

Ce n'était pas une victoire , mais un soulagement pour beaucoup, pour d'autre un déchirement. Il fallait quitter la terre où ils étaient nés avec encore des drames , des massacres mais aussi l'oubli de ceux qui avait pris part à cette guerre

Qu'il me soit permis :

De remercier , au nom du Comité Départemental de la FNACA , tout d'abord Monsieur le Maire de Grande Rivière et son conseil municipal pour l'aide qu'ils apportent au comité Fnaca et dont cette inauguration est le témoignage

De remercier également tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie .tous les anciens combattants des tous les conflits , les porte-drapeaux toujours présents

De saluer fort humblement tous les membres de la famille du Commandant François Courbon qui nous ont fait l'honneur d'être présent à cette inauguration

Vous avez voulu , Monsieur le Maire.rappeler par cette place du Commandant François COURBON comme des milliers de jardins, espaces , rues, squares ou places que notre fédération a fait inaugurer en France , dont 12 lieux de mémoire dans le Jura , le sacrifice consenti par le 3 ème génération du feu .

Cette place sera pour nous le symbole de l'Union entre les Anciens Combattants et la population. C'est la raison pour laquelle , dès 1963 date du premier anniversaire du cessez le feu en Algérie notre fédération a décidé de faire du 19 mars la journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie , guerre qui ne fut reconnue comme telle que 37 années après la signature du cessez -le-feu .

Souhaitons que dans cette période ou chaque jour tombent , dans le monde des milliers d,hommes , de femmes et d'enfants ou des centaines de milliers d'autres sont contraints à l'exode que cette place et cette plaque permettent à chacun la réflexion afin d'éviter de tels drames avec l'espoir d'un avenir meilleur de sérénité et de paix .

Daniel Pannatier Président
FNACA

Nous sommes réunis aujourd'hui, enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants de François COURBON pour l'inauguration de la place à laquelle on a donné son nom. Deux de ses enfants sont absents. Michou, actuellement à l'étranger et Jean-Claude, l'aîné, décédé en 2015. Jean-Claude et Michou ont déjà fait œuvre de mémoire en rédigeant un livre retraçant toute sa carrière depuis Saint-Cyr puis la seconde guerre mondiale, le Maroc, Madagascar, l'Indochine afin qu'on se rappelle l'histoire de sa vie tragiquement interrompue.

C'est pour nous un symbole fort de voir les jeunes générations accomplir ce devoir de mémoire. Il est important que les anciens, qui ont connu les épreuves, témoignent auprès des plus jeunes qui pourront, plus tard, transmettre à leur tour.

Nous voudrions, tout d'abord, remercier la FNACA et plus particulièrement son responsable mémoire pour le Jura, André Vernay, qui est l'initiateur de cette cérémonie.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de Grande Rivière – Château, Jean-Jacques CHARTON, à son adjoint, Thierry BOURGEOIS et au conseil municipal épaulé par Nicolas GREGIS et les pompiers de Grande Rivière - Château pour l'organisation de cette manifestation.

Nous remercions également pour leur présence Mesdames les Sénatrices, Madame la Députée, Monsieur le conseiller régional, Madame la conseillère départementale, Monsieur le conseiller départemental, Messieurs les portedrapeaux, Messieurs les anciens combattants ainsi que nos amis châtelandes et châtelands.

François COURBON est mort le 17 février 1960 d'une balle dans le foie alors qu'il tentait de dégager sa troupe d'une embuscade dans le secteur de Guelma en Algérie. Sa femme, Marthe, JACQUIER de son nom de jeune fille, et ses cinq enfants : Jean- Claude et Michou déjà nommés, Colette, Françoise et Roger allaient devoir vivre et grandir sans lui, sans leur papa.

En 1950 Marthe, originaire de Château-des-Près, lui avait fait découvrir le village. Il aimait ses habitants, courait les bois à la recherche de pieds de

mouton et de chanterelles et descendait à la Bienne taquiner la truite. Il parlait de s'installer à Château, une fois la retraite venue, et de s'impliquer dans la vie du village.

En donnant son nom à cette place, les gens de Château ont exaucé un souhait l'acceptant parmi eux, bien des années après. Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de François COURBON, qui sont très attachés à Château, les remercient chaleureusement de cette distinction, ils en sont très honorés.

Au-delà du commandant COURBON, je voudrais associer à ce moment de mémoire l'ensemble des soldats morts en Algérie : militaires de carrière mais aussi appelés. Jeunes ou d'âge mûr, ils sont tombés en laissant des veuves, des orphelins, des amours, des amis. La guerre apporte beaucoup plus de douleur que de gloire. Outre les morts, il faut aussi parler de ceux qui ont souffert toute leur vie, ou qui souffrent encore, des séquelles de leurs blessures. Blessures physiques mais aussi blessures morales et psychiques infligées à une époque où elles n'étaient pas traitées comme aujourd'hui.

Enfin la guerre frappe des deux côtés et ceux qui restent pleurent aussi amèrement leurs disparus qu'ils soient d'un bord ou de l'autre.

A Château des Prés il y a, comme dans chaque commune de France, un monument aux morts où le nom de notre père figure. On y trouve également ceux des châtelands victimes des deux conflits mondiaux. Il s'agit de Roger JACQUIER, le frère de Marthe COURBON, mort pour la France aussi en participant aux combats livrés contre les allemands en 1945 au-delà du Rhin. Auparavant Roger avait résisté à l'occupant nazi dans le maquis jurassien. Sur ce même monument on peut lire aussi les noms de Louis GAILLARD, Marius et Adrien FONTANEZ qui ont trouvé la mort entre 1914 et 1918.

Nous devons continuer à nous souvenir d'eux et de leur sacrifice. Pour eux nous devons tout faire pour éviter la guerre tant que cela est possible.

Merci de votre attention.

Roger COURBON

Le commandant François Courbon a désormais une place à son nom

À l'initiative de la Fnaca et du conseil municipal, les élus, les anciens combattants, la famille et la population ont rendu hommage, samedi 11 septembre, au commandant François Courbon, brillant officier au parcours jalonné de distinctions, tombé au champ d'honneur en Algérie en février 1960.

Afin de dédier un lieu à sa mémoire et que son sacrifice ne tombe pas dans l'oubli, la place du village porte désormais son illustre nom.



La plaque a été dévoilée par Jean-Jacques Charton, maire et Daniel Pannaux, président départemental de la Fnaca en présence des trois enfants du commandant Courbon. Photo Progrès/Sandrine MOREL JEAN

Des attaches familiales à Château

Bien que natif de Saint-Etienne (Loire), de par son mariage, il avait de solides attaches familiales à Château dont il appréciait le climat et les habitants, envisageant d'y passer une retraite heureuse. Mais l'histoire en a décidé autrement. Après des études à l'école militaire de Saint-Cyr, il gravira tous les échelons et participera à la campagne de France en 1939, à la Drôle de guerre, à la bataille d'Alsace en 1945, à la révolte malgache en 1946, à la guerre d'Indo-

chine en 1955 et à la guerre d'Algérie en 1959 où il livrera son dernier combat.

De nombreuses décorations

Officier tout entier consacré à sa mission, il a reçu la reconnaissance de ses pairs, entre autres la croix de guerre avec étoile de bronze, la croix de guerre des territoires d'opérations extérieures avec étoile de vermeil et fait chevalier de la Légion d'honneur. À titre posthume, il recevra la

croix d'officier de la Légion d'honneur à titre militaire avec citation et croix de la valeur militaire avec palme.

À travers les allocutions successives élogieuses à l'égard de François Courbon, chacun a tenu à saluer le sacrifice des 30 000 morts de la guerre d'Algérie dont 125 Jurassiens. Et autant de lieux de mémoire comme celui inauguré ce samedi.

**De notre correspondante
Sandrine MOREL JEAN**

CHÂTEAU-DES-PRÉS

La place François Courbon a été inaugurée



Le maire Jean-Jacques Charton a rappelé le parcours militaire François Courbon. De nombreux élus étaient présents pour cette inauguration.

La commune de Grande-Rivière Château a souhaité rendre hommage à un de ses concitoyens, mort au combat en Algérie, en donnant son nom à une des places de Château-des-Prés.

La commémoration des actions des anciens combattants est une tradition bien ancrée dans la vie de la commune ; la douloureuse rafle d'avril 1944 est encore dans toutes les mémoires et chaque cérémonie mémorielle est toujours célébrée

dans un recueillement particulièrement émouvant.

Un parcours militaire exemplaire

C'est d'abord devant une large assemblée et avec la participation de nombreux élus du département et des maires du Grand-vaux que Jean-Jacques Charton, maire de Grande-Rivière Château a dévoilé la plaque portant le nom de François Courbon.

Né en 1913 à Saint-Etienne, le parcours militaire de François Courbon fut exemplaire : intégré à l'école spéciale de Saint-Cyr

en 1933, il est sorti sous-lieutenant en 1935. Nommé lieutenant en 1935, il participe à la campagne de France où il obtient une première citation avec attribution de la Croix de guerre avec étoile de bronze. Pendant la drôle de guerre, il est affecté au Maroc, puis il participe aux combats de libération de la France en 1945.

Sa carrière militaire se poursuivra à Madagascar, Marrakech, Saïgon. Il sera fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1950.

Pendant les « événements » d'Algérie, il prend le commandement du 2^e bataillon du 151^e régiment d'infanterie dans le secteur de Guelma. Il trouvera la mort, avec cinq compagnons d'armes, le 17 février 1960 au cours d'un accrochage très violent qui mettait aux prises la compagnie commando des unités territoriales et des rebelles retranchés dans les rochers. Le commandant François Courbon était alors âgé de 46 ans. Son fils Roger, dernier de la famille n'avait que 2 ans et demi...

citation et la Croix de la valeur militaire avec palmes. François Courbon fut inhumé dans le cimetière de Château-des-Prés le 5 avril 1960 en présence de nombreux officiels et militaires.

La Croix du Combattant pour Maurice Monnier

André Vernet, président de la Fnaca, remercia chaleureusement le maire et son conseil pour cette initiative qui marque la reconnaissance des nombreux sacrifices des soldats pour la Nation. Il rappela que 30 000 sol-

datés furent tués en Algérie et que 300 000 furent blessés.

La commune a reçu la médaille de la Fnaca pour son action pour garder en mémoire les événements tragiques, symboles de l'union entre les anciens combattants et la Nation.

En fin de cérémonie, après les prises de parole des élus et de la famille de M. Courbon, venue au grand complet, Maurice Monnier fut décoré de la Croix du Combattant, Louis Poncet et Rémi Piard reçurent le Titre de Reconnaissance de la Nation (TRN).